

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

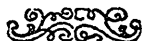
POUR LES

PROVINCES DE QUEBEC ET DE MONTREAL

NOUVELLE SERIE.

CINQUANTE-HUITIÈME NUMÉRO

FÉVRIER 1896



MONTREAL

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-Relieurs, 421 rue St-Paul

1896

Permis d'imprimer †

EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

COMPTES-RENDUS

ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

*Etat des recettes de l'Œuvre de la Propagation de la foi dans
l'Archidiocèse de Québec, pour l'année 1895,
59ème année.*

VILLE DE QUÉBEC

Basilique.....	\$97 50	Rapporté.....	\$229 49
Notre-Dame de la Garde		Saint-Jean-Baptiste.....	70 00
Archevêché.....	10 00	Ecole des Frères de Saint-	
Séminaire.....	8 49	Jean-Baptiste.....	150 00
Hôtel-Dieu.....	28 50	Saint-Roch.....	273 47
Ursulines.....	33 00	Ecole des Frères de S. Roch	117 54
Hôpital Général.....	40 00	Saint-Sauveur.....	217 25
Sœurs de la Charité.....	8 00	Ecole des Frères de Saint-	
Sœurs du Bon Pasteur..	4 00	Sauveur.....	126 25
Saint-Patrice.....		Asile Saint-Michel.....	6 00
Porté.....	\$229 49	Porté.....	\$1190 00

CAMPAGNES

Rapporté.....	\$1190 00	Rapporté.....	\$2061 77
Adrien Saint.....	5 25	Bernard Saint.....	15 00
Agapit Saint.....	10 97	Berthier.....	6 00
Agathe Sainte.....	8 24	Bruno Saint.....	3 75
Alban Saint.....	50 00	Buckland.....	3 25
Alexandre Saint.....	7 85	Cajétan Saint.....	3 04
Ambroise Saint.....	114 00	Calixte Saint.....	77 55
Anastasia Sainte.....	5 00	Cap-Santé.....	30 87
Ancienne Lorette.....	111 00	Cap-Saint-Ignace.....	100 66
André Saint.....	32 65	Casimir Saint.....	43 00
Angé Gardien.....	35 95	Catherine Sainte.....	
Anges SS. de Beauce....	3 00	Charles Saint.....	40 00
Anne Sainte de Beaupré..	9 00	Charlesbourg.....	92 97
Anne Ste de Lapocatière	110 25	Château-Richer.....	11 30
Anselme Saint.....	38 00	Claire Sainte.....	
Antoine Saint.....	3 83	Collège de Lévis.....	24 30
Antonin Saint.....	5 35	Collège de Sainte-Anne.	11 12
Apollinaire Saint.....	8 11	Côme Saint.....	
Aubert Saint.....	5 75	Cranbourne.....	
Augustin Saint.....	204 50	Croix Sainte.....	60 00
Basile Saint.....		Couvent de Sillery.....	5 00
Beaumont.....		Cyrille Saint.....	5 27
Beauport.....	103 07	Damase Saint.....	8 30
Porté.....	\$2061 77	Porté.....	\$2603 15

Rapporté.....	\$2603 15	Rapporté.....	\$3815 63
Damien Saint.....		Kamouraska.....	18 10
David Saint.....	25 00	Lambert Saint.....	
Denis Saint.....	27 70	Lambton.....	5 00
Deschambault.....	59 75	Laurent Saint.....	75 00
Désiré Saint.....		Laval et Lac-Beauport....	
Ecureuils.....	15 00	Lazare Saint.....	4 00
Edouard St de Frampton		Léon Saint.....	
Edouard St de Lotbinière		Lévis.....	288 00
Eleuthère Saint.....	2 00	Lotbinière.....	35 46
Elzéar Saint.....	4 55	Louise Sainte.....	10 00
Emmélie Sainte.....	9 15	Magloire Saint.....	7 00
Ephrem Saint.....	5 55	Malachie Saint.....	
Etienne Saint.....	13 25	Marguerite Sainte.....	
Eugène Saint.....	10 00	Marie Sainte.....	17 48
Evariste Saint.....		Martin Saint.....	2 25
Famille Sainte.....	15 00	Maxime Saint.....	3 00
Félix Saint.....	5 20	Méthode Saint.....	
Ferdinand Saint.....	6 60	Michel Saint.....	51 00
Ferréol Saint.....	23 64	Mont-Carmel.....	
Flavien Saint.....		Narcisse Saint.....	3 60
Foye Sainte.....	31 98	Nérée Saint.....	2 00
François St de Beauce....	10 00	Nicolas Saint.....	26 24
François St I. O.....	26 30	N.-D. de Montaubar....	4 00
François St du Sud.....	36 00	N.-D. du Portage.....	12 00
Frédéric Saint.....	35 70	N.-D. du Rosaire.....	
Georges Saint.....	13 65	Onésime Saint.....	1 12
Germaine Sainte.....		Pacôme Saint.....	
Gervais Saint.....	52 00	Pamphile Saint.....	9 50
Giles Saint.....		Pascal Saint.....	27 50
Grégoire Saint.....	8 58	Patrice Saint.....	
Gronlines.....	67 45	Paul Saint.....	7 40
Hélène Sainte.....	39 04	Perpétue Sainte.....	
Hénédine Sainte.....	40 20	Pétronille Sainte.....	20 65
Henri Saint.....		Philémon Saint.....	
Honoré Saint.....		Philippe Saint.....	
Inverness.....	20 00	Philomène Sainte.....	7 90
Isidore Saint.....	30 00	Pierre Saint, de Brough-	
Ile-aux-Grues.....	35 03	ton.....	19 20
Islet.....	71 67	Pierre Saint, I. O.....	81 60
Jean-Chrysostôme Saint.	6 70	Pierre Saint, du Sud.....	27 20
Jean Saint, Deschaillons.	42 93	Pointe-aux-Trembles....	50 00
Jean Saint, I. O.....	159 00	Porneuf.....	28 00
Jean Saint, Port-Joly....	50 00	Prosper Saint.....	
Jeanne Sainte.....	43 17	Raphaël Saint.....	6 20
Joachim Saint.....	40 00	Raymond Saint.....	57 50
Joseph Saint, de Beauce.	73 64	Rivière-du-Loup.....	61 55
Joseph Saint, de Lévis...	34 31	Rivière-Ouelle.....	
Julie Sainte.....	22 74	Roch Saint, des Aulnaies.	34 00
Justiné Sainte.....		Romuald Saint.....	23 23
Porté.....	\$3815 63	Total.....	\$4842 31

Rapporté.....	\$4842 31	Rapporté.....	\$4890 74
Sacré-Cœur de Jésus.....	5 00	Sylvestre Saint.....	11 42
Sacré-Cœur de Marie.....	20 00	Thomas Saint.....	75 35
Samuel Saint.....	6 93	Tite Saint.....	5 00
Sébastien Saint.....	16 50	Ubalde Saint.....	12 25
Séverin Saint.....		Valcartier.....	
Sillery.....		Vallier Saint.....	42 00
Sophie Sainte.....		Victor Saint.....	
Stoneham.....		Zacharie Saint.....	
<hr/>		<hr/>	
Porté.....	\$4890 74	Total.....	\$5036 76

Montant des contributions.....	\$5036 76
Intérêts et dons particuliers, etc.....	265 65
Legs de feu Demoiselle Neilson de Sainte-Foye.....	500 00
“ “ veuve Isidore Aubin de Saint-Pierre, I. O.....	360 00
“ feu Achille Pelletier, prêtre.....	271 00
“ feu Demoiselle Lagueux de Lévis.....	100 00
“ “ veuve Paul Catellier de Saint-Michel.....	50 00
Don de Demoiselle R. Caron de St-Roch des Aulnaies.....	25 00
Legs de feu Dame Marguerite Couture de Beauport.....	10 20
Balance sur les allocations de l'an dernier.....	189 10

Total de la recette.. \$6807 71

Somme mise à la disposition de Mgr l'administrateur.....	\$ 100 00
Donné à Mgr de Chicoutimi.....	1000 00
Annales.....	400 00
Vases sacrés et ornements.....	600 00
Missions africaines.....	140 00
Mission de Saint-Adelbert.....	100 00
“ de Sainte-Apolline.....	36 25
“ de Sainte-Christine.....	20 00
“ de Saint-Eleuthère.....	100 00
“ de Leeds.....	200 00
“ de Saint-Ludger.....	100 00
“ de Saint-Marcel.....	100 00
“ de Saint-Nazaire.....	100 00
“ de N.-D. du Rosaire.....	27 00
“ de Rivière-à-Pierre.....	28 15
“ de Sainte-Rose de Watford.....	75 00
Œuvre des Sourds-muets.....	200 00
Missionnaire de Saint-Achillée.....	25 00
“ de Saint-Adolphe et Stoneham.....	200 00
“ d'Ashford.....	30 00
“ de Saint-Benjamin.....	30 00
“ de Saint-Bruno.....	50 00
“ de Sainte-Christine.....	200 00
“ de Saint-Damase.....	250 00

Porté..... \$4121 40

	Rapports.....	\$4121 40
Missionnaire de Saint-Damien.....		100 00
“ de Saint-Eléuthère.....		200 00
“ de Saint-Gédéon.....		100 00
“ d’Inverness et Leeds.....		200 00
“ du Lac Noir.....		150 00
“ de Saint-Marcel.....		250 00
“ de Notre-Dame de Lourdes.....		100 00
“ de Notre-Dame du Rosaire.....		200 00
“ de Sainte-Perpétue.....		250 00
“ de Saint-Philémon.....		100 00
“ de Sainte-Praxède.....		25 00
“ de Saint-Prosper de Watford.....		25 00
“ de Rivière-à-Pierre.....		200 00
“ de Sainte-Rose de Watford.....		200 00
“ de Saint-Théophile.....		200 00
“ de Valcartier et Tewkesbury.....		100 00
	Total.....	\$6511 40

RÉSUMÉ.

Recette de 1895.....	\$3807 71
En caisse de l’an dernier.....	898 62
	<hr/>
	Total de la recette.. \$7706 33
Somme allouée pour 1895-96.....	6511 40
	<hr/>
	Reste en caisse..... \$1194 93

Dons et legs à la Propagation de la Foi de Lyon depuis 1889.

1889.....	\$ 50 00
1890.....	100 00
1893.....	1300 00
1894.....	200 00
1895.....	137 50
	<hr/>
	Total envoyé à Lyon. \$1787 50

Conseil de la Propagation de la Foi à Québec

L’HONORABLE P. GARNEAU, Président,
 M. TH. LEDROIT, Vice-Président,
 Mgr C. A. MAROIS, V.-G.
 M. J. A. CHARLEBOIS, Secrétaire.
 Mgr H. TÊTU, Trésorier,
 M. J. ELIE MARTINEAU,
 M. CYRILLE TESSIER.
 M. FRS KIROUAC,
 M. ED. FOLEY.
 L’HONORABLE THS CHAPAIS.

Archevêché de Québec, 31 décembre 1895.

H. TÊTU, P^{TR}E.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL

Etat des Recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, dans le diocèse de Montréal, pour l'année 1895.

VILLE DE MONTREAL ET BANLIEUE.

Notre-Dame.....	\$362 00	Report.....	\$879 21
Saint-Pierre.....	340 47	Sacré-Cœur.....	15 00
Saint-Louis.....	65 74	Saint-Antoine.....	10 00
Hôtel-Dieu.....	36 40	Sainte-Cunégonde.....	10 00
La Cathédrale.....	34 20	Sœurs de la Miséricorde.	5 00
Saint-Vincent.....	25 00	Maisonneuve.....	4 10
St-Jean-Baptiste.....	15 40		
	<hr/>		
Porté.....	\$879 21	Total.....	\$923 31

CAMPAGNES.

Saint-Barthélemi.....	\$245 00	Report.....	\$2030 11
Saint-Rémi.....	130 00	Contreccœur.....	36 00
L'Epiphanie.....	129 16	Saint-Vincent, I. J.....	35 00
Saint-Constant.....	108 80	Saint-Jacques-le-Mineur	35 00
L'Assomption.....	100 00	Sainte-Monique.....	32 10
Varenes.....	100 00	Isle Dupas.....	30 00
Saint-Roch.....	92 00	Saint-Frs de Salles.....	24 55
Boucherville.....	80 00	Lanoraie.....	24 50
Saint-Hubert.....	70 80	Chambly.....	23 00
Mascouche.....	68 50	Sainte-Rose.....	22 25
Verchères.....	60 00	Saint-Thomas.....	21 28
Saint-Gabriel de Bran...	57 00	Oka.....	20 00
Saint-Jacques de l'Âchig.	55 00	Couvent du Sacré-Cœur.	20 00
Saint-Isidore.....	52 80	Lachenaie.....	18 50
Saint-Philippe.....	52 00	Saint-Félix de Valois....	18 50
Saint-Lin.....	51 30	Repentigny.....	18 00
Berthier.....	51 25	Saint-Augustin.....	16 50
Saint-Michel de Nap.....	51 05	Saint-Ignace.....	16 50
Sainte-Marie Salomé.....	50 75	Sainte-Elisabeth.....	16 00
Terrebonne.....	50 37	Sainte-Scholastique.....	14 00
Sainte-Anne des Plaines.	50 00	Sainte-Théodosie.....	13 25
Saint-Norbert.....	43 00	L'Acadie.....	12 00
Saint-Sulpice.....	42 25	Saint-Théodore de Chert-	
Saint-Outbert.....	42 00	sey.....	11 16
Sault-au-Récollet.....	41 00	Riv. des Prairies.....	10 00
Longueuil.....	40 00	St-Benoit.....	9 50
Saint-Alexis.....	40 00	Pointe-Claire.....	8 60
Sainte-Thérèse.....	39 58	Ste-Dorothée.....	8 00
Lachine.....	36 50	St-Placide.....	8 00
	<hr/>		
Porté.....	\$2030 11	Porté.....	\$2552 30

Report.....	\$2552 30	Report.....	\$2612 35
St-André.....	7 55	Saint-Alphonse.....	3 00
Pénitencier St-V. de P...	7 25	Lacolle.....	2 50
Ste-Mélanie.....	7 00	Sainte-Marguerite.....	1 61
Sherrington.....	6 25	Saint-Canut.....	1 25
St-Hermas.....	6 00	Sainte-Sophie.....	1 25
Ste-Julie.....	5 87	Saint-Côme.....	1 01
Ste-Béatrix.....	5 00	Saint-Jean.....	1 00
St-Basile.....	5 00	Saint-Joseph du Lac...	1 00
Saint-Valentin.....	3 75	Saint-Damien.....	1 00
Saint-Eustache.....	3 25	Rawdon.....	0 51
Saint-Luc.....	3 13		
	<hr/>	Total.....	<hr/>
Porté.....	\$2612 35		\$2626 48

DIVERSES SOURCES.

Legs Delle Laurier, (Lachenaie).....	\$100 00
“ Rév. Ed. Moreau.....	90 00
“ “ M. Mireau.....	90 00
“ Succ. Brunet.....	78 60
“ Alexis Desrosiers (S. Benoit).....	25 00
Intérêt, etc.....	676 00
	<hr/>
Total.....	\$1059 60

RÉCAPITULATION DES RECETTES POUR L'ANNÉE 1895.

Ville et Baulieu.....	923 31
Campagnes.....	2626 48
Diverses Sources.....	1059 60
	<hr/>
Grand Total.....	\$4609 39

*État des sommes payées par le Conseil de la Propagation de la
Foi, à Montréal, pour l'année 1895.*

Au Missionnaire de Saint-Alphonse.....	\$125 00
“ de Saint-Calixte.....	125 00
“ de Saint-Damien.....	100 00
“ de Sainte-Emmélie.....	125 00
“ de Saint-Hippolyte.....	150 00
“ de Sainte-Lucie.....	150 00
“ de Sainte-Marguerite.....	150 00
“ de Saint-Michel des Saints.....	150 00
“ de Rawdon.....	100 00
“ de Saint-Zénon.....	200 00
“ de N. D. de la Merci.....	200 00
“ de Sainte-Marie Salomé.....	50 00
“ de Caughnawaga.....	600 00
“ de Saint-Edmond.....	150 00
	<hr/>
Porté.....	\$2375 00

	Report.....	\$2375 00
Au missionnaire de Saint-Colomban.....		200 00
" de Saint-Côme.....		125 00
Aux Sourds-Muets.....		50 00
Aux Missions du Nord-Ouest.....		100 00
" de Madawaska, etc.....		100 00
A l'Œuvre des Tabernacles.....		100 00
A la Mission des Syriaques.....		100 00
A Mgr N. Z. Lorrain.....		200 00
A la Mission des Italiens.....		40 00
	<hr/>	
	Total.....	\$3390 00

DÉBOURSÉ

Allocations de 1895.....	\$3390 00	
Annales, Administration, Allocations extra, etc.....	1007 41	
	<hr/>	
	Total des déboursés....	\$4397 41

RÉSUMÉ

En caisse au 31 Décembre 1894.....	\$6403 25	
Recettes de 1895.....	4609 39	
	<hr/>	
	Total.....	\$11012 64
Déboursés de 1895.....	4397 41	
	<hr/>	
En caisse au 31 décembre 1895 pour les dépenses de 1896...	\$6615 23	

ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL, 11 JANVIER 1896.

J. A. VAILLANT, Ptre, Chan.

Trésorier.

Liste des paroisses qui ont remis l'argent de la Prop. de la Foi depuis le 1er Janvier 1896.

		Report.....	\$322 30
Très Saint-Enfant-Jésus du Mile-End.....	\$28 00	Saint-Édouard.....	15 00
Saint-Sauveur.....	1 00	Sainte-Anne "Cité".....	25 00
Saint-Esprit.....	50 00	Saint-Isidore.....	55 00
Saint-Martin.....	50 00	Caughnawaga.....	2 00
Longueuil.....	41 50	Pointe-aux-Trembles....	19 79
Laprairie.....	83 35	Lavaltrie.....	9 60
Sainte-Théodosie.....	2 53	Saint-Paul-de-Joliette....	52 58
Saint-Constant.....	9 42	Saint-Roch.....	79 09
Saint-Jacques "Cité".....	56 50		
	<hr/>		
Porté.....	\$322 30	Total.....	\$580 36

J. A. V.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES

RECETTES DE LA PROP. DE LA FOI EN 1895

Balance en caisse, 1er		Rapporté.....	\$1333 30
Janv. 1895.....	\$135 01	Saint-Justin.....	29 16
Trois- (Paroisse) 234 73	} 266 37	Saint-Elie.....	29 08
Rivières (Ursulines) 31 64		Saint-Sévère.....	24 00
Maskinongé.....	112 00	Saint-Paulin.....	22 69
Louiseville.....	77 30	N.-D. Mont-Carmel.....	20 00
Saint-Léon.....	70 42	Saint-Séverin.....	20 00
Saint-Barnabé.....	65 20	Saint-Jacques des Piles...	17 00
Saint-Tite.....	64 10	La Pointe du Lac.....	15 40
Saint-Stanislas.....	63 50	Sainte-Flore.....	14 38
Saint-Etienne.....	56 85	Saint-Théophile (Lac à la	
Saint-Prosper.....	51 25	Tortue).....	14 00
Sainte-Geneviève.....	51 00	Saint-Luc de Champlain.	13 75
Sainte-Thécle.....	47 00	Saint-Matthieu.....	13 50
Saint-Didace.....	46 50	Sainte-Ursule.....	13 18
Champlain.....	44 30	Saint-Adolphe.....	13 00
Yamachiche.....	43 00	Le Cap Ste Magdeleine..	12 00
Batiscan.....	40 00	Saint-Alexis des Monts..	10 00
Saint-Boniface.....	35 35	Dme D. Turner.....	6 24
Saint-Maurice.....	34 15	Saint-Narcisse.....	00 00
Sainte-Anne de la Pérade	30 00		
Porté.....	\$1333 30	Porté.....	\$1620 68

DISTRIBUTION DE LA RECETTE DE 1895

A Saint-Matthieu.....	\$150 00
" Jacques des Piles.....	150 00
" Joseph de Mékinac.....	175 00
" Théophile (Lac à la Tortue).....	50 00
" Théodore (Grand'Anse).....	200 00
" Adolphe.....	100 00
" Elie.....	50 00
" divers.....	134 50
" Annales.....	60 00
Balance d'un emprunt pour la Grand'Anse.....	212 00
En caisse 1er Janvier 1896.....	339 18
Total.....	\$1620 68

L. SÉV. RHEAULT, Ptre, V. G.,

T. trésorier.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTE

Propagation de la Foi en 1895

RECETTES

Saint-Denis.....	\$132 00	Rapporté.....	\$1268 15
Saint-Antoine.....	118 00	Sainte-Pudentienne.....	6 50
Saint-Pierre de Sorel....	85 00	Saint-Barnabé.....	6 30
Saint-Hyacinthe (Ville)..	77 45	St-Romuald de West F.	6 25
Saint-Hugues.....	59 00	Sainte-Hélène.....	6 20
Saint-Ours (Imm. Conc).	50 00	Sainte-Angèle de Monn..	6 00
Saint-J.-Bte de Roxton..	49 00	Saint-Athanase.....	6 00
St-Bernardin-Waterloo..	43 70	Saint-Damase.....	6 00
Saint-Sébastien.....	41 00	St-Paul d'Abbottsford...	6 00
Saint-Simon.....	40 00	Saint-Pie.....	6 00
Sainte-Anne de Sorel....	40 00	Saint-Judes.....	5 65
Belœil (Saint-Mathieu)..	37 75	St-Edouard de Knowlton	5 00
Saint-Alexandre.....	37 00	St-Georges d'Henriville..	4 90
Saint-Ephrem d'Upton..	36 00	St-Michel de Rougemont	4 25
N.-D. du Rosaire, St-H..	33 50	Saint-Ange-Gardien.....	4 00
Sainte-Marie-Monnoir...	28 25	Saint-Liboire.....	4 00
Sainte-Brigide.....	26 50	St-Vincent d'Adamsville..	4 00
Saint-Damien Bedford...	26 00	Saint-Valérien.....	4 00
Sainte-Victoire.....	26 00	Sainte-Cécile de Milton..	3 00
Sainte-Rosalie.....	24 00	Saint-André d'Acton.....	2 81
Saint-J.-Bte de Rouville	24 00	Saint-Nazaire.....	2 50
La Présentation.....	21 50	Sainte-Croix de Dunham..	2 00
Sainte-Madeleine.....	20 00	Saint-Mathias.....	1 75
Saint-Robert.....	20 00	Sacré-Cœur de Granby...	1 75
Saint-Hilaire.....	20 00	Ste-Anne de Sabrevois..	1 00
Saint-Théodore d'Acton..	18 95	St-Jacques, Clarenceville.	1 00
Sainte-Anne.....	17 50	Saint-Joseph de Sorel....	1 00
Notre-D. de Stanbridge..	16 00	Sainte-Sabine.....	1 00
Saint-Charles.....	15 30	Saint-Thomas d'Aquin...	1 00
St-Pierre de Véron P.-R	14 00	Saint-Ignace.....	86
Saint-Marc.....	13 00	S.F. d'Assise <i>Frelighsburg</i>	50
Saint-Dominique.....	12 80	Ste-Rose de Lima <i>Sweets-</i>	
N-Dame de <i>Richelieu</i>	10 25	<i>burg</i>	50
Saint-Césaire.....	10 00	Saint-Marcel.....	50
Saint-Roch.....	8 50	St-Louis de Bonsecours..	50
Saint-Alphonse.....	8 30	St-Joachim de Shefford..	
Saint-Grégoire.....	7 90	Saint-Armand.....	
Porté.....	\$1268 15	Total.....	\$1380 87

DÉPENSES

Eglises et ornements du culte.....	\$804 02
Missionnaires.....	300 00
Ecoles.....	200 00
Annales.....	62 74
Balance en Caisse.....	14 11
Total.....	\$1380 87

C. A. BEAUDRY, Ptre, Chan., *Trésorier.*

COMPTE RENDU

DE

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

DANS LE DIOCÈSE DE VALLEYFIELD
POUR L'ANNÉE 1895

Les Recettes totales sont.....	\$513 77
Les Déboursés sont :	
Sainte-Agnès de Dundee.....	\$150 00
Sainte-Barbe.....	125 00
Sainte-Clotilde.....	100 00
Saint-Patrice de Hinchinbrooke.....	200 00
	<hr/>
Recettes.....	\$575 00
	513 77
Déficit comblé par la Corporation Episcopale de Valleyfield..	\$61 23

C. A. SANTOIRE, V. G.

L'ÂME D'UN MISSIONNAIRE ⁽¹⁾

VIE DU P. NEMPON

(Suite)

CHAPITRE XIV

LE TONKIN ET LA FRANCE

Situation géographique du Tonkin : Ses divisions. — Le vicariat apostolique du Tonkin occidental. — Première intervention de la France au Tonkin en 1783 : Mgr Pigneau de Béhaine. — Les Français en Cochinchine (1859). — L'expédition de Francis Garnier (1873). — L'abandon du Tonkin par Philastre et le traité de 1874. — Le commandant Rivière (1883). — L'amiral Courbet et la convention de Tien-tsin. — Désastre de Bac-lé. — Panique de Lang-son. — La paix de Tien-tsin. — Mort de Courbet (11 juin 1885). — Réflexions du P. Nempou. — L'évacuation du Tonkin. — Jugement de Mgr Puginier sur cette question. — Les missionnaires aiment leur patrie : Pour Dieu et pour la France.

Le Tonkin occupe la partie supérieure de la presqu'île d'Indo-Chine. Il est borné au Nord, par les grandes provinces de Canton, du Kouang-si et du Yun-nan ; à l'Ouest, par les royaumes de Birmanie et de Siam ; au Sud, par le royaume d'Annam ; et à l'Est, par la mer de Chine et le golfe du Tonkin. Son territoire est compris presque tout entier dans le bassin du fleuve Rouge, dont les dérivations, les nombreux affluents et les mille sinuosités donnent au pays son aspect particulier. On l'a comparé à un amphithéâtre dont les gra-

(1) Voir *Annales de la Propagation de la Foi*, No 51, p. 550, octobre 1893 ; No 52, p. 587, février 1894 ; No 53, p. 707, juin 1894 ; No 54, p. 799, octobre 1894 ; No 55, p. 13, février 1895 ; No 56, p. 99, juin 1895 ; No 57, p. 195, octobre 1895.

dins s'élevaient assez régulièrement du centre à la circonférence (1).

Le Tonkin se divise en 13 provinces, subdivisées elles-mêmes en 43 préfectures (plus), 136 sous-préfecture (huyens), comprenant 1,462 cantons et 11,846 communes (2).

Au point de vue religieux, le Tonkin compte cinq vicariats, dont trois, le Tonkin central, le Tonkin septentrional et le Tonkin oriental, sont desservis par les RR PP. Dominicains espagnols, et les deux autres, le Tonkin occidental et le Tonkin méridional, par la congrégation des Missions étrangères de Paris (3).

Le vicariat du Tonkin occidental touche au Nord, à la Chine, et au Sud au golfe du Tonkin. Sa superficie est de 81 lieues de long sur 50 lieues de large (4). Il comprend la plus grande partie des régions situées sur la rive droite du fleuve Rouge : à savoir les provinces de Thanh-hoa, Nim-binh, Hanoi, Son-tay, Hung-hoa, une partie de Nam-dinh et de

(1) Vte H. de Bizemont. — *L'Indo-Chine française*, p. 40-41.

(2) Paulin Vial. — *Nos premières années au Tonkin*, p. 403.

(3) Cette division est conforme à la manière de parler des anciens. — Pour eux, le royaume d'Annam comprenait la *Cochinchine* et le *Tonkin*. Le roi d'Annam présidait aux destinées de tout le royaume tandis que ses vice-rois administraient, l'un la *Cochinchine*, l'autre le *Tonkin*.

Aujourd'hui les Français appellent *Cochinchine* la colonie qu'ils ont fondée au sud de l'Annam, *Tonkin* la partie nord où ils ont établi un protectorat effectif, et *Annam*, le long liseré de côtes qui relie ces deux extrémités, pays sur lequel ils exercent un protectorat nominal.

Ces dénominations nouvelles ont créé une confusion qui n'a pas été à l'avantage de la France. Trois provinces faisant partie de l'ancien Tonkin ont été attribuées à l'Annam, échappant ainsi à son protectorat effectif. Ce sont les provinces — de Thanh-hoa qui, au point de vue civil, relève de l'Annam, et au point de vue religieux, du Tonkin occidental, — de Nghé-an et Ha-tinh, qui, bien que situées dans l'Annam, appartiennent au vicariat du Tonkin méridional.

Cette distinction était nécessaire pour éviter la confusion qui résulte des significations diverses attribuées par les auteurs ecclésiastiques ou civils aux mots : *Annam*, *Cochinchine*, *Tonkin*.

(4) Ces dernières limites sont assez mal définies. Les documents officiels portent " jusqu'aux régions laociennes. " — Si l'on comprend ces " régions " la frontière s'étend jusqu'au Mé-kong et donne au vicariat une largeur de 100 lieues.

Thai-nguyên, et le pays habité par les tribus sauvages : Xam-na Cam-thuy, Phu-tay, etc. (1)

Avant de suivre le P. Nempon dans cette arène ouverte à ses ardeurs, il nous faut exposer la situation nouvelle que l'intervention de la France avait faite et au Tonkin et aux Missions.

La première expédition des Français en Annam ne date pas de 1873, comme beaucoup pourraient le penser ; elle remonte un siècle plus haut, à l'année 1787, époque à laquelle la France jouissait en ces pays d'un prestige qu'elle n'a pas encore retrouvé.

Le funeste traité de Paris (1763) avait enlevé à la métropole ses riches colonies des Indes et lui avait fermé les vallées de l'Indus, du Gange et du Brahmapoutre, lorsqu'une compensation sembla s'offrir, qui nous donnait en Asie un autre territoire et nous ouvrait une autre route vers les richesses de la Chine et de l'Annam. L'héritier du royaume de Cochinchine, Nguyễn-Anh, chassé de son trône par une révolution, avait été recueilli par un missionnaire français, Mgr Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran. Celui-ci, voulant ménager à la fois les intérêts de sa patrie et les droits de son prince, vint à Paris et proposa à Louis XVI de traiter avec Nguyễn-Anh, dont il lui présenta le fils.

Le roi de France ne pouvait guère songer à intervenir dans les affaires de l'Extrême-Orient. Il n'avait que trop de préoccupations du côté des Indes et en France même. Toutefois, voulant tirer parti des propositions avantageuses de l'évêque d'Adran, il signa un traité par lequel « le roi de « Cochinchine accordait au roi de France la pleine propriété « de l'île et du port de Tourane ainsi que de l'île Paulo- « Condor, et reconnaissait à tous les Français la liberté de « faire le commerce dans tous ses Etats. De son côté, le roi « de France mettait à la disposition du roi Nguyễn-Anh « deux bataillons avec leurs munitions, plus deux détache-

(1) Voir dans le bel atlas du P. Launay la carte dressée d'après les travaux des missionnaires du Tonkin occidental.

« ments de troupes coloniales, le tout formant un effectif de « 1,500 hommes, avec 4 navires, des canons, etc. (1). »

Le gouverneur de Pondichéry était chargé, ou plutôt, *laissé libre* d'exécuter le traité. Usant de cette liberté, il refusa à l'évêque d'Adran le concours que Louis XVI lui avait fait espérer. « Ses ressources, disait-il, étaient à peine « suffisante pour sauvegarder les cinq villes que le dernier « traité de Versailles (1783) avaient reconnues à la France. »

Sans se laisser décourager par ce refus, Pigneau de Béhaine agit directement auprès des officiers français. Plusieurs se laissèrent gagner à la cause du roi de Cochinchine, résolus à courir la fortune en extrême-Orient, comme Lafayette l'avait tentée en Amérique.

L'entreprise réussit à merveille. Nguyên-Anh fut rétabli sur le trône de ses pères ; l'évêque Pigneau de Béhaine resta confident (2) de Gia-Long (c'est le nom que prit l'heureux prince), et les officiers français furent attachés à sa personne et à son service.

Après avoir repris aux insurgés toutes les provinces de la Cochinchine, ces mêmes capitaines firent, en 1802, la conquête du Tonkin qu'ils fortifièrent de citadelles, de redoutes et de bastions pour se protéger contre les Chinois. Ces travaux hélas ! devaient un jour se tourner contre nous, puisque nos canons auraient à battre en brèche les défenses élevées par des Français.

L'évêque d'Adran était mort en 1799. Son prince reconnaissant lui éleva un mausolée magnifique que les Annamites respectent encore aujourd'hui (3). Mais les Français virent aussitôt baisser leur influence. Après la mort de Gia-Long (1820), la situation ne fut plus tenable. Les lettrés reprirent

(1) Ce traité fut signé à Versailles, le 25 novembre 1787, par les comtes de Montmorin et de Vergennes, au nom du roi de France, et par le fils de Nguyên-Anh et Mgr Pigneau de Béhaine, pour le roi de Cochinchine. Voir Eugène VÉUILLOT. *Le Tonkin et la Cochinchine*, P. 195 et suiv.

(2) Mgr Pigneau de Béhaine n'eut aucun titre officiel à la cour du roi Gia-Long. Ce ne fut qu'après sa mort que le roi, lui octroya les titres de « premier ministre » et de « précepteur du prince royal ».

(3) Voir Alexis FAURE. *Vie de Mgr Pigneau de Béhaine*, 1891.

le pouvoir, et l'Annam ne tarda pas à être fermé aux Européens.

Les trois successeurs de Gia-Long, Ming-Mang (1820), Thieu-Tri (1841), Tu-Duc (1847 à 1883) restèrent également hostiles et à l'influence française et à la propagande catholique. La France, il est vrai, ne songeait guère à conserver les avantages qu'elle devait au patriotisme et à l'initiative de Pigneau de Béhaine et de ses braves soldats.

En 1830, à l'occasion de la première expédition des Anglais en Chine, le gouvernement comprit qu'il ne pouvait se désintéresser davantage de la question d'Extrême-Orient. La Chine, faisant droit à ses réclamations, lui accorda les avantages commerciaux que les Anglais avaient emportés par la force des armes (Convention de Whampoa, 24 octobre 1844). Il nous manquait encore un pied-à-terre, un port de relâche sur cette longue route de la Chine et des Indes. En 1858, Napoléon III résolut d'agir. L'occasion était d'autant plus opportune que notre flotte se trouvait dans les mers de Chine, opérant de concert avec la flotte anglaise. Le 2 septembre, l'amiral de Genouilly s'empara de Tourane, qu'il abandonna bientôt pour se rabattre sur la Basse-Cochinchine.

Le 7 février 1859, l'amiral doubla le cap Saint-Jacques, et, deux jours après, Saïgon était en notre pouvoir. Tu-Duc reconnut ces conquêtes par le traité de Saïgon (5 juin 1862) et convint que « nulle portion de territoire annamite ne pourrait être cédée à une puissance étrangère sans notre consentement. » L'année suivante, le roi de Cambodge acceptait notre protectorat (1863) ; et, en 1867, une révolte, suscitée par les mandarins, nous permettait d'étendre nos frontières au détriment de l'Annam.

Les faits ont leur logique comme les idées. Notre établissement en Cochinchine devait entraîner notre établissement au Tonkin. Les riches provinces du centre de la Chine excitaient depuis longtemps déjà la convoitise des Anglais, établis aux abords du Céleste Empire. La France ne pouvait rester indifférente à ce mouvement. On organisa donc une mission scientifique, chargée d'étudier nos moyens de com-

munication avec la Chine, Francis Garnier, l'un des explorateurs, remonta le Mé-Kong jusqu'au Yun-nan. Il dut s'avouer que cette route n'était pas praticable. En revanche, il reconnut que le fleuve Rouge se prêterait admirablement au commerce avec les provinces de l'intérieur. Mais il fallait agir aussitôt, pour ne pas éveiller la susceptibilité des Anglais ou des Chinois. C'était aussi la conviction du gouverneur de la Cochinchine : « Selon moi, notre établissement au Tonkin « est une question de vie ou de mort pour l'avenir de notre « domination en Extrême-Orient », écrivait l'amiral Dupré le 19 mai 1873 (1).

Un incident, qui semblait devoir se borner à une affaire d'intérêt privé, provoqua cette intervention. Un négociant français, M. Dupuis, avait entrepris de faire le commerce entre Hong-Kong et le Yun-nan par la voie du fleuve Rouge. Les Annamites, toujours défiants vis-à-vis des Européens, lui suscitèrent toutes sortes d'obstacles et en vinrent même à s'opposer formellement à son passage à Hanoï. M. Dupuis réclama l'intervention du gouverneur de la Cochinchine. C'est alors que l'amiral chargea Francis Garnier de faire une enquête sur cette affaire et de demander au gouvernement de Hué la libre navigation sur le fleuve Rouge. Il n'était nullement question de guerre. Francis Garnier lui-même regardait « toute intervention militaire comme inutile « et dangereuse ». La faible escorte qu'il amenait avec lui démontrait assez ses intentions pacifiques.

Garnier débarqua à Hanoï le 5 novembre 1873. Il voulut régler aussitôt la question commerciale ; mais les mandarins opposèrent à ses réclamations des fins de non-recevoir, des refus, voire même des insolences. L'officier français se crut dans la nécessité d'agir. Le 20 du même mois, après avoir envoyé au gouverneur de la ville un ultimatum qui resta

(1) Le sentiment de l'amiral Dupré était déjà clairement exprimé dans cette dépêche au ministère de la guerre le 28 juillet 1872 : « Le « Tonkin est ouvert de fait par le succès de l'entreprise Dupuis. Effet « immense dans le commerce anglais, allemand, américain. Nécessité « absolue d'occuper Tonkin avant double invasion dont pays est menacé « par les Européens et les Chinois, pour assurer à la France cette route « unique. »

sans réponse, il fit sonner l'attaque, monta lui-même à l'assaut et emporta la citadelle. Ainsi, un lieutenant de vaisseau, « entouré de 180 hommes seulement, à 3,000 lieues de tout secours, isolé dans une ville de 80,000 habitants, se risque avec une partie de son escorte, à l'assaut d'un fort de 5 à 6 kilomètres de pourtour, garni de murs, de fossés, de glacis, de canons, et gardé par une armée, qui, si mal équipée qu'elle fût, avec ses piques et ses sabres, aurait pu se jeter sur les assaillants à raison de cinquante contre un (1). » On croirait lire un roman, c'est de l'histoire.

Garnier s'établit dans la citadelle de Hanoi ; et bientôt, par des coups d'une heureuse audace, il s'empara de Hungyen (23 novembre), de Phuly (26 novembre), de Hai-dzuong (3 décembre), de Ninh-binh (8 décembre) et de Nam-dinh (11 décembre). En un mois, il était maître du Delta et s'imposait avec une poignée d'hommes à un pays de huit millions d'habitants, renouvelant les exploits des Fernand Cortez, des Pizarre et des Albuquerque.

Tout en reconnaissant à Garnier et à ses compagnons la part de gloire qui leur revient, il faut chercher plus haut l'explication d'un succès aussi prodigieux. Elle est toute entière dans la faveur avec laquelle le peuple annamite accueillit l'intervention française : pour eux les Français étaient des sauveurs qui les délivraient de l'oppression des mandarins. Grâce à cette bonne volonté manifeste le jeune conquérant put recruter des auxiliaires indigènes et organiser le gouvernement des provinces.

« Garnier allait couronner ses brillants succès par une convention avantageuse arrachée à des ennemis irréconciliables, lorsqu'il succomba misérablement, sans témoins, au bord d'une rizière, sous les coups d'une bande de pillards obscurs, le 21 décembre 1873, un mois après la prise d'Hanoi (2). »

On crut tout perdu parce que Garnier était tombé. C'était

(1) HIPPOLYTE GAUTIER. — *Les Français au Tonkin*, p. 197-198. Lire le récit complet de cet historien et ami de Francis Garnier, p. 151-214.

(2) PAULIN VIAL. — *Nos premières années au Tonkin*, p. 72.

une funeste erreur : nous étions encore les maîtres, et l'accueil fait à ce vaillant officier révélait les bonnes dispositions du pays à notre égard. Quoiqu'il en soit, en France le gouvernement prit peur et craignit de s'engager dans une affaire qui pouvait le mener trop loin. Le choix de M. Philastre comme négociateur de paix marquait un mouvement en arrière ; car ce diplomate, accrédité auprès de la cour de Hué, s'était montré en toute circonstance favorable aux mandarins et aux lettrés. Il n'avait vu dans la prise de Hanoï qu'une « odieuse agression, un coup de Jarnac amené « par l'amiral pour faire passer le gouvernement annamite dans ses fourches caudines (1). »

En effet le nouveau plénipotentiaire subit toutes les exigences de la cour de Hué, dont il sembla même parfois prévenir les désirs. Tous furent également surpris de la précipitation qu'il apporta à « liquider une situation aussi délicate ». Garnier était tombé le 21 décembre, et déjà le 2 janvier commençait l'abandon des villes du Delta. Officiers et soldats se retirèrent, la mort dans l'âme, de ces citadelles gagnées à la France par leur valeur ; ils se séparèrent, en pleurant, de ce peuple que leur victoire avait un instant soustrait à la servitude des lettrés, aux exactions des mandarins (2). Le 11 février, l'oriflamme annamite remplaçait le drapeau que Garnier avait fièrement arboré sur la citadelle de Hanoï.

Les historiens du Tonkin sont unanimes à déplorer cet abandon. « Oui, c'en est trop, s'écrie l'un d'eux, c'en est « trop que de voir une expédition, la plus belle depuis celles « de Fernand Cortez et de Pizarre, finir dans la honte et le « sang. Cinq provinces, les plus riches de l'Annam et peuplées « de plusieurs millions d'habitants, conquises en un mois par « moins de deux cents Européens, les populations ralliées à « notre drapeau, acceptant nos administrateurs ; nos ennemis « mis repoussés, les rebelles vaincus ; puis, le chef de cette

(1) ROMANET DU CAILLAUD. — *Histoire de l'Intervention française au Tonkin*, p. 232.

(2) Lire dans « *Les Français au Tonkin* » l'étonnant récit de cette retraite, ch. VIII. M. Philastre et la retraite des Français, 272-312.

« expédition étant dans une sortie tombé victime de son audace, son successeur abandonner, malgré les renforts reçus, précipitamment, sans garanties sérieuses, toutes les citadelles, toutes les provinces que nous occupions ; ne prendre aucune précaution afin de préserver de la vengeance des autorités annamites les indigènes compromis pour notre cause, et laisser impunément le massacre et l'incendie porter la terreur parmi ces populations dont le seul crime était leur sympathie pour la France ! (1) »

Le 15 mars 1874, un traité fut conclu à Saïgon, par lequel le gouvernement se réservait quelques avantages commerciaux et une sorte de protectorat qui nous constituait « les gendarmes de Tu-Duc (2) ». On y stipulait que les Annamites auraient toute liberté d'embrasser la religion chrétienne, et que les missionnaires ne seraient pas contrariés dans la prédication de l'évangile. En signe de bonne amitié, la France faisait à l'Annam un don gratuit de 100 canons, approvisionnés à deux cents coups par pièce, 1,000 fusils, 5,000,000 cartouches et 5 navires de guerre. Illusion trop généreuse qui nous donnait l'air de vaincus, et qui devait, hélas, se reproduire encore ! En 1873, Garnier avait dû enlever des citadelles et des forts construits par les Français de 1802 ; en 1883, Rivière éprouvera à son tour l'effet des fusils et des canons livrés par le traité de Saïgon.

Les Annamites ne se montrèrent guère reconnaissants. Attribuant ces avances à la peur, ils ne songèrent qu'à profiter de notre faiblesse. « La persécution religieuse éclata dans les provinces tonkinoises ; et, pour mieux marquer son caractère politique, les poursuites furent particulièrement exercées dans les vicariats dirigés par les pères français des Missions étrangères, tandis que les catholiques des provinces évangélisées par les dominicains espagnols restèrent en paix (3). »

(1) ROMANET DU CAILLAUD. — *Histoire de l'Intervention française au Tonkin, de 1872 à 1874*. Avant-propos, p. 3.

(2) *Les Français au Tonkin*, p. 315.

(3) BOUINAIS. — *L'Indo-Chine*, p. 54.

La cour de Hué songeait moins pourtant à se venger de sa défaite, en opprimant les faibles, qu'à préparer la revanche et la victoire en se ménageant des auxiliaires et des alliés. Non seulement elle tolérait les pirates, que nous combattions pour elle, mais elle entretenait d'autres bandes qui nous étaient notoirement hostiles. De plus, par une violation flagrante des derniers traités, elle payait tribut au Céleste Empire, reconnaissant en fait la suzeraineté des Chinois au mépris de notre Protectorat et des droits qu'elle nous avait reconnus. Ceux-ci n'attendaient qu'une occasion pour entrer en ligne. Ils ne nous pardonnaient pas d'avoir rendu indépendant le Tonkin, tributaire de la Chine avant le traité de 1874. Jamais d'ailleurs ils n'avaient déposé leur haine contre ces *Barbares du Nord*, ces *Sauvages de l'Occident* qui avaient foulé d'un pied sacrilège les tombeaux de leurs ancêtres (1).

« La conquête ou la retraite, » écrivait l'amiral Duperré, dès l'année 1876. C'était bien le mot de la situation. Le gouvernement hésita quelque temps encore ; puis, comprenant qu'il lui faudrait tôt ou tard soutenir à main armée son prestige et ses droits, il chargea le commandant Rivière d'intervenir au nom de la France, tout en lui recommandant, comme on l'avait fait à Garnier, de n'agir qu'à la dernière extrémité. « C'est politiquement, pacifiquement, administrativement, que nous devons étendre notre influence au Tonkin et en Annam. N'ayez recours à la force qu'en cas de nécessité. Evitez soigneusement un conflit avec les troupes impériales chinoises (2). »

A la déloyauté persévérante des mandarins qui négociaient avec la France « tout en se jetant dans les bras de la « Chine, » l'officier français répondit par une protestation

(1) « La patrie, pour le Chinois, c'est la terre des ancêtres et l'ensemble des lois que les ancêtres ont laissées après eux ; il déteste l'étranger, moins parce qu'il commande au nom d'un nouveau maître que parce qu'il s'empare de la terre où reposent ses aïeux. » (*La Société des Missions étrangères pendant la guerre du Tonkin*, p. 12).

Ainsi, toute occupation est regardée par eux comme une violation de territoire.

(2) PAULIN VIAL, p. 95.

ferme et catégorique. Comme on n'y prêtait aucune attention, il posa son ultimatum ; mis en demeure d'agir, il renouvela les exploits de Francis Garnier, s'imposant, avec sa petite troupe de 620 hommes, à Hanoï (25 avril 1882) et aux provinces du Delta (1).

Le 19 mai 1883, Rivière succombait à son tour. Autant ses victoires avaient excité l'enthousiasme, autant sa mort irrita l'orgueil national. « La France vengera ses glorieux « enfants », s'était-on écrié à la tribune de la Chambre, et tous les députés avaient accordé les crédits demandés (2).

La France tint parole. Dans une série de campagnes pénibles et périlleuses, l'amiral Courbet et les généraux Brière de l'Isle et Négrier, dissipèrent les bandes de rebelles, s'emparèrent des places fortes, et refoulèrent jusqu'au delà des frontières les réguliers du Céléste Empire. La cour de Pékin, prise de frayeur, s'empressa de traiter, et, le 11 mai 1884, était signée la convention de Tien-tsin, par laquelle la Chine promettait de respecter notre interventien dans l'Annam, et d'évacuer le Tonkin ; Lang-son en particulier devait être abandonné au plus tard le 6 juin.

L'expédition du Tonkin semblait terminée, lorsqu'un fâcheux incident remit tout en cause. Sur la foi de la convention de Tien-tsin, nos troupes se mettaient en marche vers Lang-son, quand, le 23 juin, elles se virent assaillies dans les gorges de Bac-lé, où elles éprouvèrent des pertes considérables (3). Était-ce un simple malentendu, était-ce un odieux guet-apens ? La mauvaise foi des Chinois permettait de s'arrêter à cette dernière hypothèse. Aussi l'exaspération fut-elle grande en France, et M. Jules Ferry fut l'écho de l'indignation publique lorsqu'il s'écria du haut de la tribune : « Ils apprendront que ces choses-là se paient. »

La Chine ayant refusé la réparation demandée, les hos-

(1) Voir le récit détaillé de cette conquête dans « *Les Français au Tonkin.* » Ch. x. Expédition Rivière, 343-384.

(2) Ordre du jour de la Chambre. Voir le *Journal officiel*, séance du 26 mai 1885.

(3) Voir le récit de ces événements et documents à l'appui dans nos « *Premières années au Tonkin,* » p. 126-172.

tilités furent reprises avec vigueur et dirigées cette fois contre le Céleste Empire. Négrier et Brière de l'Isle s'emparèrent de Lang-son, délivrèrent à Tuyen-quan le brave commandant Dominé, tandis que l'amiral Courbet, à la tête de deux divisions navales, interceptait les vivres destinés à Pékin, s'emparait de Formose et détruisait Fou-tchéou : les deux gages que le gouvernement lui-même avait ordonné de prendre et de garder.

On en était à cette période de succès, quand un nouvel incident, plus déplorable que le premier, rendit inutiles tant de victoires et de brillants faits d'armes. Dans la journée du 28 mars 1885, le général Négrier, vainqueur des Chinois, inspectait les travaux de défense, lorsque, vers quatre heures, une balle perdue vint le frapper à la poitrine. Son carnet, en amortissant le coup, le préserva seul d'une mort certaine. Blessé, il remit le commandement au colonel Herbinger. Celui-ci « jugeant la défense impossible, et « craignant d'être débordé par l'ennemi, estimant que 3,000 « hommes environ peuvent, sans déshonneur, se retirer de « vant 15,000 ou 20,000 combattants qu'il suppose prêts à se « montrer de nouveau, ordonne la retraite et évacue Lang-son (1). »

Cet ordre fut diversement interprété. — « Quelque regrettable que soit ce retour en arrière, disait l'*Avenir du Tonkin* dans son numéro du 5 avril, nous sommes forcés de reconnaître qu'il s'imposait à nos troupes (2).—D'autres critiquèrent hautement cette conduite. « Sans doute, « disaient-ils, les Chinois avaient fait un retour offensif, « mais ils avaient été battus sur toute la ligne, et c'est au « moment où nos soldats rentraient victorieux qu'ils reçoivent l'ordre de fuir. » Ils ne s'expliquèrent ce commandement que par la terreur causée au colonel par la grave responsabilité qui lui incombait tout à coup. Les soldats obéirent, et la retraite commença, à la grande surprise des

(1) Paul ANTONINI. — *Au pays d'Annam*, p. 297-298.

(2) Le conseil d'enquête reconnut le colonel Herbinger innocent des fautes dont on l'accusait.

Chinois, qui se gardèrent bien de l'inquiéter, tant ils avaient conscience d'avoir été vaincus.

Pendant le général en chef, Brière de l'Isle, télégraphiait au gouvernement : « *Négrier blessé—Lang-son évacué.* » Cette dépêche pessimiste émut l'opinion en France où l'on ne parla rien moins que de déroute, de débâcle et de trahison. On ne songeait plus à venger Rivière et les victimes de Bac-lé ; on ne songeait plus aux avantages politiques et commerciaux ; on ne voyait qu'une guerre interminable, où le budget de la France et les enfants du peuple étaient vainement sacrifiés. La blessure de Négrier et la retraite de Lang-son achevèrent de discréditer les « *Tonkinois* ». Les partis politiques exploitèrent la situation ; et, le 30 mars 1885, le ministère Ferry était renversé sur la « *question du Tonkin* ».

Le P. Nempon était alors au séminaire de Paris. Tandis qu'on maudissait tout ce qui avait trait au Tonkin, et qu'on regardait comme une injure l'épithète de « *Tonkinois* » ; lui, au contraire, se glorifiait de ce titre et sentait s'aviver son amour pour son « *cher Tonkin* ». Sa piété s'accrut, semble-t-il, dans la mesure même des maux auxquels il devait compatir. Sans doute il prenait sa part des douleurs de la religion et de la patrie, mais il était heureux d'avoir une occasion de se dépenser avec une abnégation plus entière aux deux grandes causes dont son cœur avait toujours été épris.

Le 12 avril, il s'embarquait à Marseille avec les soldats de renfort expédiés au Tonkin. Le 20 mai, il débarquait à Haiphong et entendait les récits attristés des officiers, des chrétiens, dont il venait partager les épreuves et les travaux.

Déjà les premières négociations avaient été engagées. La Chine avait hâte de profiter de notre affolement ; elle se sentait menacée par l'amiral Courbet qui bloquait Formose, roulait ses navires, affamait la capitale, s'emparait des Pescadores et continuait de toutes façons à la gêner considérablement. Elle savait à quoi s'en tenir sur ses prétendues victoires et connaissait trop notre puissance et nos ressources pour se refuser à traiter de la paix. De son côté, le gou-

vernement français, esclave de l'opinion publique, et menacé lui-même par une majorité hostile, avait résolu d'en finir, coûte que coûte, avec cette expédition devenue impopulaire. Malgré les réclamations de Courbet, on rendit à la Chine les îles Pescadores, alors que ce gage l'eût tenue en respect en lui rappelant sa défaite (1). Le traité, signé à Tien-tsin le 9 juin 1885, était ratifié le surlendemain, 11 juin, par décret impérial. Ce même jour, triste coïncidence ! mourait sur le « *Bayard* », dans la rade Makung, l'amiral Courbet, qui, par son génie et son courage, à l'intérieur du Tonkin comme sur les mers de Chine, avait été l'adversaire le plus redoutable du Céleste-Empire (2).

Du fond de son séminaire le P. Nempon avait applaudi aux victoires du vaillant capitaine ; aujourd'hui, dans sa maison de Késo, il ressent plus vivement encore l'émotion de tous les missionnaires et de tous les Français : « Pas d'indemnité pour les victimes, pour les chrétiens ! Pas de réparation ! » s'écrie-t il avec une douleur toute patriotique et chrétienne. « La violence et la fourberie triomphent.

(1) « L'histoire flétrira cette paix ignominieuse ; car ce n'est pas sur une défaite pareille à celle de Lang-son, qu'un pays comme la France signe un traité où la Chine paraît, en somme, garder le dernier mot, » écrivait dans son « *Journal* » à la date du 17 juin le brave caporal Lionel Hart (*Lionel Hart*, p. 154.) — Francis Garnier avait fait la même remarque : « Nous avons affaire à des races asiatiques qui ne comprennent que les manifestations de la force brutale, et pour lesquelles les calculs de la diplomatie européenne sont d'inintelligibles subtilités. Pour n'en donner qu'une preuve, je citerai cette question du roi de Cambodge qui, apprenant la reddition de Vinh-long aux Annamites, demandait quel échec avait subi les Français pour faire ce pas en arrière. De même, lors des campagnes de Chine, les Anglo-Français parurent avoir le dessous... parce que, pour le chinois, c'est être vaincu que d'assiéger une ville et la quitter sans l'avoir détruite : faire des concessions, c'est se déclarer vaincu. » (ROMANET DU CAILLAUD. — *Intervention française au Tonkin*, p. 307).

(2) L'amiral Courbet, héros et martyr de cette expédition du Tonkin, était né à Abbeville le 12 juillet 1827. « Ardent, mais calme, il avait le courage froid qui seul permet de triompher du danger. « L'hérédité que je vais recueillir à Hanoï n'a rien de séduisant, écrivait-il à un ami. On a laissé les Pavillons-Noirs se recruter, se fortifier, faire cause commune avec l'armée régulière chinoise ; mais on n'est pas dans la marine pour avoir ses aises ou pour se laisser mollement bercer sur des flots d'azur. » (PAUL ANTONINI, *Au pays d'Annam*, p. 270).

« Les Chinois peuvent préparer la revanche. Qu'ont-ils à craindre, puisqu'une défaite leur est déjà si profitable ? » — « Tristes campagnes ! tristes traités, » ajoute-t-il, se faisant l'écho de ceux qui avaient suivi tous nos agissements sur cette terre lointaine. « Si l'on ne s'était pas laissé tromper par les mandarins, si l'on avait apporté moins d'hésitations et de revirements, si l'on avait été plus vite et déployé toutes nos forces dans une campagne décisive, nous n'aurions pas là. Et, malgré nos fautes, nous ne devrions pas en être là. Car ce n'est pas la Chine qui devait avoir le dernier mot ; elle devait, au contraire, subir nos conditions et payer les frais de la guerre. »

Le jeune missionnaire est plus réservé quand il s'agit de se prononcer sur l'administration du Protectorat ou sur les questions politiques connexes à l'expédition du Tonkin. Il suit en cela l'exemple de son évêque et de ses confrères, qui, tous encore aujourd'hui, pensent ce que Mgr Retord écrivait à l'un de ses amis, lors de la Révolution de 1848 : « Pour moi, je vous l'assure, depuis que je suis ici, je me suis absolument détaché de toutes ces grandes affaires qui agitent le monde, et je serais bien embarrassé de vous dire au juste si je suis républicain ou monarchiste. Toute ma joie est d'être un simple missionnaire ; toute mon ambition est de travailler au salut du troupeau confié à mes soins, d'en accroître le nombre et d'en perfectionner les vertus. Cela suffit à ma conscience et à mon bonheur. Oh ! combien je me trouve le cœur content et léger, quand je pense que je ne touche à la terre que par le bout des pieds ! que je n'ai rien à voir dans toutes les questions politiques qui bouleversent des royaumes, font des milliers de malheureux, perdent une infinité d'âmes ! que je n'ai rien à prétendre dans ces places, ces dignités, ces traitements, dont la convoitise fait le tourment de tant d'autres et dont la possession ne satisfait personne (1) ! »

Parfois pourtant son âme franche et libre s'indigne de la déloyauté des mandarins, et plus encore de la crédulité

(1) *Vie de Mgr Pierre-André Retord*, p. 263-264.

coupable ou de la lâche servilité de ceux qui devraient les contrarier et les combattre : « Il faudrait veiller et agir, si
« l'on ne veut pas perdre la conquête, si l'on ne veut pas
« laisser massacrer ses alliés... Mais hélas ! on se laisse
« attarder et tromper par ceux que leur insigne fourberie et
« leur astuce incroyable mettent à l'abri de tout châtiment.
« On dirait qu'on a des yeux pour ne point voir. »

Il n'est pas moins sévère pour ceux qui voudraient rayer d'un seul trait de plume l'œuvre de tant d'années. « Eh quoi ! » s'écrie-t-il apprenant les discussions de la Chambre au sujet de l'évacuation du Tonkin, « eh quoi ! on voudrait nous
« abandonner à nos bourreaux, nous livrer pieds et poings
« liés aux vengeances de la Chine, pour nous faire expier
« les indécisions, les contradictions, les ignorances et les
« maladresses de ceux qui n'ont eu ni à lutter, ni à souffrir !
« Non, non ; le Tonkin est à la France, et la France se doit
« au Tonkin : *Gesta Dei per Francos* »

En effet la question du Tonkin avait été posée à la Chambre des Députés ; les débats avaient été animés, et un instant même l'issue en avait paru douteuse. Paul Bert et M. de La Messan, les deux futurs résidents, avaient soutenu le gouvernement ; Mgr Freppel, avec une noble indépendance de catholique et d'évêque, se rallia aux « *Tonkinois*, » et, dans un magistral discours, démontra qu'abandonner notre colonie c'était livrer à leurs ennemis des alliés fidèles, à leurs bourreaux des missionnaires et des chrétiens qui n'étaient pas responsables de nos maladresses et de nos inconséquences (1).

Cette grande politique de la justice et de la charité, le P. Nempon la connaissait, parce qu'elle avait été développée par Mgr Puginier lui-même, dès le mois de mars 1884, dans des « *Notes* » parvenues au séminaire des Missions. « Ce
« n'est plus le moment de se demander pourquoi nous
« sommes au Tonkin, disait le vaillant évêque : la question
« vient trop tard. Il fallait la poser avant d'y aller, mais
« aujourd'hui qu'on a engagé l'affaire, la dignité exige qu'on

(1) Voir le *Journal officiel* du 23 décembre 1885.

« la règle définitivement. Je ne veux pas examiner si, en
« 1873, on a bien fait de venir au Tonkin. Je me contenterai
« de dire qu'il y avait de bonnes raisons pour y venir, et,
« qu'à défaut de la France, une autre nation, l'Angleterre,
« l'Allemagne, serait venue. La France est venue pour ainsi
« dire fatalement au Tonkin, en parlant selon les idées du
« monde ; mais, en parlant chrétiennement, je dirai qu'elle
« y est venue, poussée par Dieu qui veut encore se servir
« d'elle pour la propagation de son Evangile.

« L'abandon du Tonkin dans les circonstances actuelles
« serait *une honte pour la France* qui reculerait après s'être
« avancée si loin ; *une injustice envers les populations* que l'ex-
« pédition a compromises et qui n'ont eu jusqu'à ce jour
« que les inconvénients de la guerre ; *une injustice surtout*
« *vis-à-vis les chrétiens*, nos plus fidèles alliés, et, dès lors
« les premières victimes désignées à la vengeance des man-
« darins. Quel manque de loyauté, quel égoïsme n'y aurait-
« il pas, après avoir appelé à soi les populations quand on
« avait besoin de leur concours, de les laisser sans protection
« suffisante et efficace, alors qu'on n'a plus besoin d'elles et
« de les abandonner à l'anarchie, au brigandage et aux plus
« cruelles représailles. Des traités avec la Chine et l'Annam
« n'y feraient rien.

« Enfin cet abandon serait un *acte très impolitique*. La
« France perdrait le bénéfice qu'elle peut retirer de cette
« expédition, et se trouverait avoir dépensé ses millions et
« versé le sang de ses enfants, sans percevoir les avantages
« qu'elle a le droit d'attendre de ses efforts. Elle verrait en
« outre diminuer son prestige et son influence dans tout
« l'Extrême-Orient, et surtout au Tonkin

« Les avantages matériels ne sont pas à dédaigner, remar-
« que Mgr Puginier, et ils dédommageraient la France des
« sacrifices qu'elle s'est imposés et qu'elle s'impose encore.
« Le Tonkin est un pays riche, dont le territoire est apte à
« recevoir des cultures très variées ; la plaine est favorable
« à celle du riz, du maïs, de la canne à sucre, etc., et les
« nombreux plateaux donnent à leur tour des produits non
« moins précieux : différentes essences de bois, laque, faux-

« gambier, gomme-laque, camphre, écorce bonne à faire le
« papier de Chine, plusieurs espèces d'huiles dont quelques-
« unes ont la propriété siccativ de l'huile de lin, etc. Je ne
« parle pas des mines de charbons, d'or, d'antimoine, dont le
« savant M. Fuchs a constaté l'existence. Ce pays, qui est
« un des plus peuplés du monde, fournira suffisamment de
« bras pour toute espèce de travaux. Les Tonkinois sont en
« général doux, laborieux et facile à former à toute sorte
« de métiers, je dirai même d'arts.

« En outre, le Tonkin, par ses fleuves, ouvre à la France
« des voies plus faciles, soit pour faire pénétrer ses produits
« dans le Laos et dans les provinces du sud-ouest de la
« Chine, soit pour en retirer des produits tels que le cuivre,
« l'étain, le zinc, le mercure, le thé, etc. (1). »

La France resta donc au Tonkin, moins pour y faire la
guerre que pour y exercer une police souvent plus pénible
et plus dangereuse que la guerre elle-même. — « Toujours
« la même situation, écrit le P. Nempou quelques mois
« après son arrivée ; partout des pirates, et partout des
« colonnes formées pour les détruire. Une bande de mille
« brigands est signalée dans un village. Aussitôt une colon-
« ne est lancée ; mais, lorsqu'elle arrive sur le théâtre du
« brigandage, elle trouve les gens les plus pacifiques du
« monde, occupés à préparer leurs rizières ou à récolter
« leur riz. Ils sont pleins d'enthousiasme pour la France et
« apportent aux officiers mille cadeaux de bonne amitié.
« Allez vous y fier : le lendemain, ces paysans seront rede-
« venus pirates, la bande se reformera. Ainsi le soldat
« français est toujours tenu en éveil par les Pavillons de
« toutes couleurs.

Dans la crainte d'alarmer sa mère, le jeune missionnaire
évite de s'étendre sur ce chapitre. Il songe moins d'ailleurs
à réformer généraux et ministres, qu'à se réformer lui-
même : « Pour servir la patrie, il me suffit d'être bon

(1) *Notes manuscrites de Mgr Puginier sur la question du Tonkin, mars 1884. On pourra trouver des développements plus étendus sur ces questions d'économie politique dans les ouvrages de M. Jules Ferry et de M. de Lanessan sur l'Indo-Chine et le Tonkin.*

« missionnaire ; car il est un fait évident pour tous, c'est que
« les Annamites les plus favorables et les plus dévoués à la
« France sont les chrétiens. En faisant des chrétiens, je
« gagnerai des amis à la France. » C'est la remarque de tous
ceux qui ont vécu au Tonkin. « Les populations chrétiennes,
« dit Paul Bert, ont été souvent maltraitées et persécutées non
« seulement pour des raisons religieuses, mais comme amies
« des Français. Nous ne devons pas oublier nos dettes de
« reconnaissance (1). » Les Annamites pensent de même, et,
selon le mot d'un historien : « Tout indigène est, par ce seul
« fait, réputé partisan de la France. Il porte dès lors le
« poids de la haine vouée à la France (2) »

Ainsi le P. Nempon, devenant zélé missionnaire, travaillerait à la fois pour les âmes et pour la France. « Oh ! oui,
« reprend-il dans une belle protestation de son âme géné-
« reuse, oh ! oui, nous tous missionnaires, nous avons dans
« la poitrine un cœur de Français ; nous aimons la France,
« et nous voulons la sauver, nous voulons étendre son règne
« avec celui de Dieu. Voilà pourquoi nous prions tant et si
« bien la Vierge Marie, Reine de France, pendant ce mois
« qui lui est spécialement consacré. Dieu sauve la France !
« Qu'il la rende grande, unie, prospère ! C'est le vœu de
« tous les missionnaires à qui l'on reproche de ne pas aimer

(1) Circulaire du 30 août 1885, *Paul Bert au Tonkin* p. 341.

(2) Paul ANTONINI. — *Au pays d'Annam*, p. 136. — Les Annamites s'exagèrent même le dévouement des missionnaires à la France, leur patrie, par une fausse conception, ou plutôt, par une étrange confusion des pouvoirs civil et religieux : « Il n'y a pas pour eux de religion universelle qui puisse réunir dans un acte commun l'humanité toute entière ; chaque pays à son culte, de même qu'il a son gouvernement ; le chef du pays, empereur ou roi, est mandataire du Ciel et chef de la religion. Le chrétien qui ne regarde plus le roi comme son Pontife suprême, se refuse, par cela même, à faire toutes ses volontés. A qui donc obéit-il ? Evidemment à ses prêtres. Et ce prêtre à qui obéit-il ? A son gouvernement. Dès lors le missionnaire est un agent politique de la France, et ce qu'il appelle convertir c'est gagner des partisans à son pays, à la France. » *La Société des Missions étrangères pendant la guerre du Tonkin*, p. 36-37.

C'est le raisonnement que faisait le mandarin du Thanh-hoa, lorsqu'il disait à des chrétiens accusés de trahison : « Les Français sont chrétiens, tu es chrétien ; donc tu es ami des Français, donc tu trahis ton pays. »

« la France (1). Les Chinois sont plus justes à notre égard :
« ils savent que nous aimons la France, et parfois il nous le
« font payer bien cher ; car, lorsque nous sommes martyrs,
« nous sommes souvent martyrs de notre patriotisme autant
« que de notre foi (2). Je ne m'en plains pas. C'est une double
« gloire dont Dieu nous tiendra compte :

Si mourir pour son prince est un illustre sort,
Quand on meurt pour son Dieu quelle sera la mort.

(1) Ces mêmes reproches, inspirés par je ne sais quelle jalousie du bien et entretenus par la haine de l'Église, ont été reproduits avec plus d'aigreur dans un article du "*Moniteur des Colonies*" du mois de mars 1891. — "J'affirme, répond Mgr Puginier avec une éloquence indiguée, j'affirme que les missionnaires n'ont jamais été un obstacle à la "francisation" ; au contraire, ce sont eux qui ont fait connaître la France sous un aspect favorable, qui d'ailleurs est le vrai ; et par là ils l'ont fait aimer... J'ai la prétention, et je suis sûr de ne pas me tromper, que nous, missionnaires, nous aimons notre patrie autant que personne, et que, dans la mesure de nos moyens, nous la servons avec autant de désintéressement que personne. Nous nous sommes toujours fait un devoir d'inculquer à nos catéchumènes des principes de reconnaissance et d'affection pour le pays qui leur envoie des missionnaires et des secours. (Lettre de S. G. Mgr Puginier au rédacteur en chef du "*Moniteur des Colonies*," le 15 mai 1891)

(2) Des faits récents sont venus donner raison à cette parole du P. Nempon. Le 23 mai 1891, le P. Girod, accusé par les pirates d'être trop favorable aux autorités françaises qu'il tenait au courant de leurs desseins, était lui-même l'objet d'un guet-apens, auquel il n'échappa que par miracle et dont neuf chrétiens furent les innocentes victimes. — Voir la "*Lettre du P. Girod*" publiée par M. Chère, directeur du séminaire de Saint-Claude (Jura).

CHAPITRE XV

SITUATION RELIGIEUSE AU TONKIN EN 1885.

Le martyrologe du Tonkin. — Mgr Retord. — Les confesseurs des grandes persécutions de 1860 : le P. Mathévon. — Situation des chrétiens en 1874. — Martyre du P. Béchet en 1883. — Les massacres au Laos : 1884. Le P. Nempon assiste aux derniers moments du seul survivant, le P. Pinabel. — Deux martyrs du Tonkin occidental en l'année 1885 : le P. Cap et le P. Hoc. — Massacres dans la Cochinchine et au Tonkin. — La situation religieuse en 1885.

Malgré la paix de Tien-tsin, le P. Nempon pouvait encore rêver au martyre. Le passé de l'Église d'Annam répondait de son avenir. « Voyez-là, s'écrie son historien (1) dans un « mouvement lyrique : sa tête est mutilée, mais elle res-
« plendit de l'auréole du martyre ; ses lèvres sont scellées,
« mais elles semblent encore murmurer une prière ou un
« chant d'actions de grâces ; son cœur est percé d'un glaive,
« mais il laisse échapper un sang généreux, véritable semen-
« ce de chrétiens ; ses pieds ont des entraves, et cependant
« ils le soutiennent toujours debout, ferme et indomptable.
« Les uns après les autres, presque tous ses prêtres tombent
« martyrs de Jésus-Christ. Ce sont : M. Gagelin, le provicaire
« de Cochinchine, qui, le premier, entre dans la lice en 1833 ;
« en 1835, M. Marchand, qui subit le supplice des cent
« plaies ; le 20 septembre 1837, M. Cornay qui doit, pour
« obtenir quelques grains de riz, chanter devant ses juges
« les vieux et touchants cantiques appris au petit séminaire
« de Montmorillon ; M. Jaccard, le héros de cette épopée
« sublime où il est tour à tour prisonnier, condamné à mort,
« grâcié, interprète, géographe du roi, soldat, exilé, maître

(1) Adrien LAUNAY. — *Les Missionnaires*, p. 64.

« d'école par l'ordre de Minh-Mang, et enfin étranglé le 21
« septembre 1838 ; Mgr Borie, qui se met à genoux devant
« son juge pour le remercier de lui avoir apporté sa sen-
« ce de mort ; M. Schoeffler, un fils d'Alsace, décapité le 1er
« mai 1851 ; » noms glorieux, auxquels il faut joindre celui
du P. Bonnard, martyrisé l'année suivante à cette même
date du 1er mai, celui du P. Néron, mis à mort pour la foi,
le 3 novembre 1860, et enfin, celui de l'angélique Théopha-
ne, dont les lettres touchantes ont ému tant de cœurs.

Parmi ces généreux confesseurs on devrait faire une pla-
ce d'honneur à Mgr Retord, le vaillant évêque, l'âme de la
résistance et de l'apostolat en ces jours de persécution, qui
connut toutes les angoisses des martyrs, et mourut épuisé
par la fièvre dans les forêts insalubres du Tonkin, le 22 oc-
tobre 1858, après 18 années d'un dur épiscopat. « Son nom
« remplissait tout l'Extrême-Orient, écrit un ancien vicaire
« apostolique du Japon. Sans distinction de nationalité ni
« de culte, on vénérât en lui la plus haute expression du
« courage, de la capacité et de la vertu. Jamais on ne dira
« trop le dévouement de son clergé électrisé par son exem-
« ple, et toujours prêt au martyre ; la confiance de ses néo-
« phytes, qui pensaient n'avoir plus rien à craindre, dès
« qu'ils étaient sous la sauvegarde de sa présence ; l'amitié
« des plus illustres mandarins, qu'il avait le secret d'associer
« à ses œuvres chrétiennes ; l'admiration des païens qui sa-
« luaient en lui le « *grand roi de la religion* » ; l'hommage reli-
« gieux des tribus sauvages qui s'imaginaient, dans leur
« superstition, voir les bêtes féroces quitter leurs forêts
« pour venir sur son passage et se prosterner devant lui.
« L'Europe elle-même subit l'influence de son apostolat ;
« du fond de l'Asie, il l'édifiait et l'émouvait par cette cor-
« respondance qu'on dirait écrite avec le sang des martyrs et
« qui a si puissamment servi la cause de la chrétienté du
« Tonkin, en excitant un intérêt universel pour son héroïsme
« et ses malheurs (1). »

. Ces temps n'étaient pas bien éloignés, et le P. Nempou

(1) *Vie de Mgr Pierre-André Retord*, p. 318.

trouvait encore, parmi ses confrères de Késo, des témoins de cette sanglante période. — « Le P. Mathévon vient de mourir ici, écrit-il au lendemain de son arrivée. C'était notre « provicaire et le compagnon de souffrance de Mgr Retord, « de Mgr Jeantet et de Mgr Theurel. Il avait été confesseur « de la foi sous le règne de Tu-Duc. Il avait même conservé « les traces du supplice horrible qu'on lui avait fait subir en « lui arrachant les chairs de la cuisse avec des pinces froides. A lui, comme à son compagnon, Mgr Charbonnier, « on avait ménagé une cage faite avec des barreaux de bois « et de bambou. Cette cage à claire-voie avait un mètre de « hauteur, un mètre vingt centimètres de longueur et de « largeur, de sorte que nos deux missionnaires ne pouvaient « ni se tenir debout, ni se coucher ; ils devaient être continuellement accroupis de façon à pouvoir replier leurs « genoux sur eux-mêmes. Ils restèrent dix longs mois dans « cette étroite prison qu'ils ne quittaient que pour aller à « l'interrogatoire. Le bon père croyait chaque jour que le « martyr viendrait mettre fin à son épreuve ; mais il lui « fallut travailler vingt-huit années encore, et ce n'est qu'aujourd'hui qu'il a trouvé au ciel la récompense de ses « souffrances et de ses travaux. »

Les PP. Mathévon et Charbonnier n'avaient été relâchés que par la crainte de la France, dont la flotte se trouvait alors dans les mers de l'Extrême-Orient. Ce respect de la France et de ses nationaux donna la paix au Tonkin jusqu'en 1873. En cette année, la mort de Garnier fut le signal et le point de départ de terribles représailles et de cruelles vengeances : 84 chrétientés furent détruites, 300 chrétiens, 3 prêtres indigènes furent massacrés, et le danger fut grand pour tout ce qui avait nom chrétien ou français. Mgr Puginier lui-même dut se cacher plusieurs mois dans des barques, devant Hanoi, pour se dérober à la vengeance des Annamites et soustraire à leur avidité les dernières ressources de sa malheureuse mission (1).

En 1874, le traité de Saïgon conclu entre l'Annam et a

(1) Paulin VIAL.—*Nos premières années au Tonkin*, p. 104 et 105.

France annula les prohibitions portées contre la religion chrétienne et accorda aux Annamites la permission de la pratiquer librement. Une ère de liberté sembla s'ouvrir. Vaine espérance, cruellement déçue par un système de persécution dont l'exemple n'a rencontré que trop d'imitateurs. Les fonctionnaires du gouvernement français, au lieu de s'imposer au mauvais vouloir des mandarins ou de paralyser leur action, trouvèrent plus facile et plus commode de s'en prendre aux chrétiens et aux prêtres. Une circulaire, inspirée par Philastre, défendit aux missionnaires ainsi qu'aux prêtres indigènes de s'occuper d'autre chose que de « prêcher l'Évangile, » et aux mandarins, de recevoir aucune cause par l'intermédiaire de l'évêque ou de ses missionnaires. On voulait là-bas aussi, reléguer le prêtre dans son église, à défaut de sacristie. Le persécuteur Tu-Duc se hâta d'appliquer cette odieuse mesure, et le gouverneur de Hanoi fut le premier puni, pour avoir accepté et transmis à Hué une plainte de Mgr Puginier demandant justice pour le meurtre d'un chrétien.

Cet abandon des chrétiens était d'autant plus coupable que la France avait trouvé chez eux de précieux auxiliaires. « On ne saurait assez rendre justice à leur concours, à leur abnégation et surtout au dévouement de leur vénérable chef, Mgr Puginier, » témoigne M. Paulin Vial, ancien résident général du Tonkin, et dès lors bien placé pour apprécier leurs services (1).

Malgré l'ingratitude et l'injustice dont ils furent trop souvent victimes, les chrétiens restèrent fidèles à la France. La politique de Philastre ne les découragea pas. En 1883, Rivière les retrouva à leur poste de combat. « J'ai connu un chrétien des environs de Nam-dinh, raconte le P. Mollard, qui avait aidé à traîner les affûts des canons français, à la prise de cette ville. Lorsque, grâce à M. Philastre, Nam-dinh eût été rendu aux Annamites, le pauvre homme, signalé comme ami des Français, vit sa maison rasée ;

(1) Francis Garnier leur avait rendu le même témoignage. Voir *Les Français au Tonkin*, p. 185-186 et 402-403.

« tout ce qu'il possédait fut livré au pillage. Lui-même, sa femme et ses enfants, obligés de fuir dans le plus grand dénûment, n'échappèrent à la mort que par miracle. Eh bien ! cet homme redisait, comme son plus doux souvenir, l'assistance qu'il avait prêtée à nos soldats. Ses malheurs ne lui avait pas laissé la moindre rancune, il déclarait que ce jour était le plus beau de sa vie, et qu'il saisirait avec joie l'occasion de recommencer. Ces sentiments ne constituent pas une exception, un fait isolé, chez nos chrétiens, c'est la règle générale : tous sont prêts à se sacrifier pour la France (1). »

La persécution sanglante suivit de près la persécution politique. Au lendemain de la mort de Rivière, le 20 mai 1883, le P. Béchet, du Tonkin occidental, fut mis à mort avec sept autres chrétiens par ordre d'un mandarin militaire de la province de Nam-dinh (2). « Les missions et les missionnai-

(1) Récit du P. Mollard, rapporté par l'*Avenir du Tonkin* de 1889.

(2) Le martyr du P. Béchet donna lieu à un curieux incident. Le jeune missionnaire se rendait à Nam-dinh en compagnie de trois catéchistes et de trois chrétiens. Un païen, qui suivait la même direction, vint se joindre à leur groupe. Ils cheminaient ensemble, quand tout à coup ils furent cernés par une troupe de soldats annamites, arrêtés, et conduits auprès du mandarin militaire. Celui-ci, enivré par la victoire de la veille, les condamne à mort sans plus de forme de procès, et déclare vouloir exécuter immédiatement sa sentence pour faire une leçon à tous ces amis de la France.

Le P. Béchet demande cinq minute de grâce. Le mandarin lui accorde cette faveur. Puis l'interrogatoire commence, et se poursuit le glaive à la main : « Qui es-tu ? que fais-tu ? demande-t-on au missionnaire. — Je suis prêtre et missionnaire, répond-il simplement. — Je suis chrétien, répondent ses compagnons.

Restait le païen qu'on avait amené sur le lieu du supplice : « Et toi, es-tu chrétien ? lui dit le bourreau. — Moi, je suis païen. — Et que faisais-tu donc avec ces chrétiens de Français ? — Je venais de me joindre à leur groupe quand on nous a arrêtés. — Et tu voudrais rentrer à ton village ? — Oui. — Eh bien ! marche sur la croix, continue le bourreau, en lui présentant un crucifix. — Moi, je ne marcherai pas sur la croix. — Mais alors, tu es chrétien ? — Je suis païen, te dis-je ; mais cet homme ne m'a fait aucun mal. On dit même qu'il a fait beaucoup de bien dans sa vie. Je ne veux pas l'insulter en profanant son image. — Marche ou tu mourras, reprend le bourreau. — Vous pouvez me tuer, mais jamais je ne marcherai sur la croix. » Et le bourreau impatienté le frappa de son glaive.

Ce récit nous a été raconté par un missionnaire qui recueillit lui-même ces détails dans les rapports circonstanciés adressés à Mgr Pugnier au lendemain de l'exécution du P. Béchet.

« res ne sont pas à l'abri, écrivait le général Bouet, le 19
« juin 1883. Ici je les fais garder par des détachements. Les
« catholiques sont dans une très mauvaise situation.....
« Cette histoire du Tonkin est grosse de nuages (1). »

Au début de 1884, la même soif de vengeance précipita de nouvelles hordes sur les chrétientés du Laos, dont les missionnaires, les PP. Gelot, Rival, Manissol, Séguret, Antoine et Tamet scellèrent de leur sang la foi qu'ils avaient apportée à ce malheureux pays. Ces martyrs appartenaient tous à la mission du Tonkin occidental ; le P. Nempon avait connu l'un d'entre eux, le P. Manissol, au séminaire de Paris.

Nous avons vu avec quelle sainte envie l'abbé Nempon, encore aspirant, avait appris le triomphe de ses frères d'armes du Laos. Dieu récompensa ses généreuses ardeurs, en lui permettant de vivre quelques mois sur la terre du Tonkin avec le P. Pinabel, le seul survivant de ces massacres auxquels il n'avait échappé que par miracle. Déjà le mandarin voulait lui couper la tête, à lui et aux siens, quand un officier subalterne s'interposant : « Mandarin, dit-il, si ces gens « sont coupables, le gouverneur de la province les exécutera, « mais il n'est pas bon à nous de les tuer sans jugement. » La mise en liberté du zélé missionnaire ne fut pour lui qu'un sursis d'une année à peine. Il mourut le 3 juillet 1885, ajoutant les mérites de nouveaux labeurs et de nouvelles souffrances à ceux du martyr qu'il avait accepté « pour sa mission. » Le P. Nempon assista à sa fin édifiante. Il se rendit même à Phuly pour inviter le médecin français à venir constater une mort au sujet de laquelle ses confrères conservaient quelque doute, tant le corps du vaillant athlète conservait les apparences de la vie.

En cette même année 1885, l'Eglise du Tonkin avait inscrit un nouveau martyr aux fastes de sa glorieuse histoire. Un prêtre indigène, le P. Cap, arrêté par les Chinois, avait été conduit, la cangue au cou, à leur quartier général. Comme il avait gardé son crucifix, « Qu'est-ce que cela ? »

(1) *Eglise Française du Tonkin*, p. 391.

lui demandent les Chinois — « C'est mon Maître et le vôtre, » répond-il. On lui fait traduire le « *Pater* » du latin en annamite. A la phrase « Que votre règne arrive, » le mandarin l'interrompt : « De quel règne et de quel royaume est-il question ? » — « Du règne de Dieu, répond le prêtre. » Le mandarin ordonne de conduire le captif à quelque distance et de l'enterrer vivant, la tête en bas ; puis il fait attacher à ses jambes, dont l'extrémité sortait de terre, un écriteau sur lequel étaient inscrits ces mots : « C'est ainsi que seront traités les « sectateurs de la religion perverse. » Le P. Cap avait soixante ans. Il avait été ordonné prêtre en 1871 (1).

L'année précédente, à l'autre extrémité du Tonkin occidental, dans la province de Than-hoa, le P. Hoc avait été scalpé par les féroces exécuteurs des martyrs du Laos.

« Telles étaient les effroyables épreuves que la guerre du « Tonkin avait déchaînées sur les missions de l'Annam. En « quelques mois, la haine avait renversé ce que l'amour, un « amour humble, patient et fort, avait mis deux siècles à « élever : 17 missionnaires, 15 prêtres indigènes, 200 caté- « chistes et plus de 40,000 chrétiens avaient été massacrés. « D'autres, chassés de leur pays, ont dû demander à une « terre étrangère le pain de l'exil et une protection précaire, « 500 églises ont été détruites ou pillées, des milliers de « maisons incendiées ; les pertes matérielles s'élèvent à « plusieurs millions (2). »

Le P. Nempon pouvait constater ces désastres de ses propres yeux. Il en apprenait tous les détails de la bouche des confrères plus anciens, auprès desquels il venait s'asseoir familièrement, comme autrefois aux pieds de Mgr Ridet sur la pelouse de Meudon. Il avait conservé pour les vétérans des Missions ce pieux respect, ce culte presque religieux que nous lui avons vu témoigner au vénérable vicaire apostolique de la Corée : « Le brave missionnaire t'écrira-t-il en parlant de l'un d'entre eux, le brave missionnaire. Il travailla « comme un vrai pionnier du Christ. Et moi aussi, je veux

(1) Rapport de Mgr Puginier sur la mission du Tonkin occidental. Compte-rendu de 1885.

(2) *La Société des Missions étrangères pendant la guerre du Tonkin*, p. 6.

« être un bon pionnier du Christ Jésus. » — « Le P. Landais
« vient de mourir, raconte-t-il un autre jour. C'était un de
« nos plus vieux missionnaires, bien qu'il n'eût pas cinquante
« ans ; car ici on est vieux et usé à cet âge. Il s'était surtout
« dépensé, épuisé, comme aumônier militaire de l'hôpital de
« Hanoi. La guerre lui a procuré de l'ouvrage, et aussi l'oc-
« casion de faire du bien aux âmes et à la France. Quatre
« généraux, un grand nombre d'officiers de tout grade, les
« autorités françaises et annamites, la plupart des négociants
« assistaient au service solennel que Sa Grandeur a célébré,
« le 3 septembre, pour ce vaillant missionnaire. Les chré-
« tiens de Hanoi y étaient au complet. »

Grâce à ces hommes vaillants, l'œuvre de Dieu s'était poursuivie et avait même progressé dans la mission du Tonkin occidental. En cette année 1885, malgré les persécutions et les guerres, le nombre de conversions s'était élevé au chiffre de 2,493, tandis que l'année précédente, il avait été de 1,048 : ce qui donnait à la mission un total de 155,000 chrétiens (1).

« Ne croyez pas pourtant que le ministère apostolique
« s'exerce ici sans peine et sans danger sous le régime du
« Protectorat (2), » avait remarqué Mgr Puginier au cours de
de son compte-rendu. — Le événements ne tardèrent pas à justifier ces alarmes. Le 5 juillet, sous prétexte de tirer vengeance d'un guet-apens, et, en réalité, pour en finir avec la cour de Hué, centre et foyer de toutes les rébellions, le général de Courcy s'était emparé de la citadelle et avait organisé un gouvernement nouveau. Furieux de se voir chassés de leur trône et de leur dignité, le roi fugitif et ses ministres se vengèrent, comme de coutume, sur les chrétiens. La mission de la Cochinchine orientale fut dévastée par le plus affreux brigandage : « Les PP. Poirier, Guégan, Garin, « Macé, Martin, massacrés avec 10,000 chrétiens. » — « Bar- « rat et Dupont massacrés et jusqu'à ce jour 24,000 chrétiens. » — « Izibarne et Chatelet, dix prêtres indigènes et 7,000 chré

(1) Compte-rendu de 1885. Tonkin occidental.

(2) *Ibid.*

« tiens massacrés (1). » — Ainsi Mgr Van Camelbèke pouvait dire comme Mgr Puginier lors des massacres du Laos : « Que de fois j'ai pensé au saint homme Job dans son épreuve ! Comme à lui, m'arrivent sans discontinuer des messages de nouveaux malheurs. »

Les chrétiens échappés au carnage s'étaient réfugiés sur la plage de Quinhon où il se trouvèrent réunis plus de 10,000, sans pain et sans abri. Un certain nombre furent transportés à Saïgon où la charité publique les nourrit ; les autres vécurent des secours envoyés par cette même colonie. « En ces jours d'épreuves, Saïgon fut l'asile de la générosité et du dévouement (2). » — « La mission de la Cochinchine orientale n'en était pas moins ruinée, aucun de ses nombreux établissements n'avait résisté à l'orage. L'œuvre accomplie depuis 250 ans était à recommencer (3). » « Une fois encore, les chrétiens avaient payé de leur sang les fautes que nous avons commises en Annam et au Tonkin (4). »

On devine la part que prit le P. Nempon au deuil de cette Eglise voisine et à la douleur de l'évêque qui s'était montré si bon pour lui, lors de sa visite à la résidence de Quinhon. « Je ne parle pas des horribles massacres de Binh-dinh, » écrit-il à sa mère. Vous comprenez notre douleur à nous qui venons établir ici le règne de Jésus-Christ. Heureux est le sort des martyrs, mais la tâche est rude pour ceux qui restent. Je ne crains rien. Priez pour moi. »

La persécution sanglante s'étendit bientôt jusqu'au Tonkin. Le 4 décembre 1885, le P. Sâtre, missionnaire du Tonkin méridional, était tué en défendant ses chrétiens assaillis par les rebelles (5) ; et, quelques mois plus tard (8 mai 1886),

(1) *La Société des Missions étrangères pendant la guerre du Tonkin*, p. 26-27.

(2) Lettre de Mgr Colombert, vicaire apostolique de Saïgon—Paulin VIAL, p. 486-487.

(3) *Ibid.*

(4) *Le Saïgonnais* du 23 août 1885.

(5) En cette années 1885, cette province, voisine de celle du P. Nempon, eut 1,600 chrétiens tués, 100 villages brûlés, 1 missionnaire, 1 prêtre indigène et 17 catéchistes martyrisés. — (Paul ANTONINI, *Au pays d'Annam*, p. 153).

un autre confrère, le P. Gras, était victime des mêmes brigandages.

Voilà les faits. La passion politique et religieuse a beau s'en mêler pour nous dire « que le missionnaire français se « croit toujours destiné au martyr » et qu' « il n'en est rien « pourtant (1). » Nous préférons l'histoire aux pamphlets. Telle était la situation religieuse de l'Annam, en plein protectorat, à l'arrivée du P. Nempon, au moment où l'on croyait le pays assez pacifié pour lui donner un gouverneur civil. Le jeune missionnaire, mieux informé, comprenait qu'il lui faudrait lutter, souffrir et mourir peut-être « pour « la France, pour Dieu et pour les âmes. »

(1) Cette parole est de M. Bonnal, ex-résident supérieur p. i. du Tonkin, dont la conversation a été reproduite dans le numéro du *Siècle*, 4 avril 1891. — Mgr Puginier répondant au rédacteur, rappelle à l'ex-résident les faits que nous avons racontés et, se résumant, il dit : « Notre ex-résident supérieur p. i. fera croire qu'il est de mauvaise foi ou qu'il a la mémoire courte. — Dans les seules années 1883 et 1884, « huit de mes missionnaires ont été massacrés par ordre des mandarins, « en haine de la religion et de la France, à la suite de la prise des « villes de Nam-dinh et de Son-tay. Le chiffre des missionnaires « massacrés en 1885 et 1886 dans les missions de l'Annam, est encore « bien plus considérable.... Pourtant M. Bonnal était alors au Tonkin.' »

JOURNAL DES SŒURS DE STE-ANNE DE LACHINE

Mission de Sainte-Croix
de Kosoriffsky, Alaska, 14 Sept. 1894.

Révérènde Mère Marie de l'Ange Gardien,
supérieure générale des Sœurs de Sainte-Anne, Lachine.

Ma révérende Mère et mes bien chères Sœurs,

Nous célébrons aujourd'hui la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, la grande fête de notre mission, si bien placée sous le vocable de la Croix, par notre vénéré Père Tosi. Le jour ne peut donc être mieux choisi pour commencer mon journal, et venir parler de nos œuvres, vous raconter nos joies, nos peines, tout ce qui pourrait vous intéresser.

Quelques mille lieues nous séparent..... Mais il n'y a pas de distance pour les âmes, et de Kosoriffsky, je vous embrasse toutes du fond du cœur.

En commençant mes notes, laissez-moi vous répéter cette parole d'un saint : « A l'ombre de la croix se trouve le bonheur. » Nous sommes pauvres et nous sommes riches. La Providence nous donne le nécessaire de la vie ; pour le spirituel, nous naviguons dans l'abondance.

Les RR. Pères Jésuites nous comblent de faveurs ; et nous nous faisons leur unanime et digne remerciement.

Nous avons eu cet été quantité de légumes dans notre jardin, et ma Sœur Supérieure en est tellement fière, qu'elle désirerait envoyer au Canada quelques-uns des choux-fleurs, des navets, et même des pommes de terre que nous cultivons. Vous n'avez pas lieu d'être inquiète à notre sujet, ma révérende Mère, car nous venons de mettre en cave quatre-vingt quatre minots de patates pour notre provision de l'hiver.

Le temps est beau et nous permet de faire facilement la récolte de notre *jardinage* quoique les gelées du matin soient très fortes.

Les jours deviennent de plus en plus courts, c'est ce qui nous attriste le plus, car, lorsque le soleil ne brille point, le travail devient plus pénible. Mais j'oubliais que je suis à Sainte-Croix, et que, pour faire honneur à mon mandat, je dois porter aussi allègrement le poids de la nuit que le poids du jour. Il faut avouer que je suis encore novice à Kosoriffsky : quatre ans à peine depuis mon arrivée !.....

Nous avons ouvert l'année scolaire avec soixante-quatre enfants : trente-sept filles et vingt-sept garçons. Quelques uns sont très fidèles à se rendre à l'école, d'autres nous échappent malheureusement pendant la saison des bateaux. Ils nous quittent pour aller courir sur les bords du Yucon, et Dieu sait ce qu'ils cherchent. Nous avons cependant de la consolation avec les enfants qui nous restent. Ils essaient d'apprendre la langue anglaise ; mais comme nous avons des enfants de trois tribus différentes, les maîtresses ont beaucoup à faire, l'école devient une *vraie Babel* : autant de professeurs que d'interprètes.

À l'heure présente, nous avons des séparations plus tristes que celles dont je viens de parler. Nos chères Sœurs missionnaires d'Akulurak nous ont quittées, nous ne sommes plus que sept à Sainte-Croix. Notre pauvre cabane nous paraît vaste comme un village depuis leur départ. Comme nous avons hâte de connaître tous les incidents de leur long voyage ! Ma Sœur M. Prudence devra vous les écrire.

Les RR. Pères Judge et Munroe ont aussi quitté la mission, l'un pour *Forty-Miles*, l'autre pour Nulato. Jusqu'au bon Père

Tosi, que le zèle dévore continuellement et qui s'est mis en tête de partir pour commencer une nouvelle mission à Kuskaquim. Il ne peut articuler une syllabe, tant il a le rhume. Tout le monde est affligé de ce départ ; seul, le bon Père est gai, sans aucun souci pour sa personne. C'est le R. P. Crémont, nouvellement arrivé ici, qui sera à la fois chapelain, supérieur et curé.

29 septembre. — Mgr Tosi est de retour après une absence de onze jours. Inutile de vous dire notre joie. Ce cher Père dit avoir fait un bon voyage, mais il est impossible d'énumérer toutes les fatigues qu'il a rencontrées. Il a dû parfois marcher dans l'eau jusqu'à la ceinture, et faire portage souvent ; malgré toutes ces peines, le bon Père en est quitte pour son rhume. C'est bien le cas de dire que le bon Dieu prend soin des siens.

Mgr Tosi mit huit jours à se rendre à Kuskaquim et trois seulement pour revenir. Cela explique les nombreuses et grandes difficultés qu'ont les Pères à découvrir les camps sauvages.

2 octobre. — Si notre calendrier s'accorde avec le vôtre, ma bonne Mère, c'est votre fête aujourd'hui. Vos pauvres Sœurs Alaskasiennes ne sont pas les dernières, quoique les plus éloignées, à vous la souhaiter heureuse, sainte, remplie des biens du Seigneur ; nous sommes peut-être présomptueuses, mais nous croyons que nos vœux arrivent plus vite au bon Dieu que tous les autres. En effet notre position au 65^o de latitude doit nous rapprocher un peu du ciel. Veuillez les agréer par l'entremise de nos anges gardiens, en attendant que ce modeste journal vous les porte.

Vingt-trois bouquets de fleurs naturelles ornaient notre petit autel ce matin ! N'est-ce pas que la nature est prodigue envers nous ?

7 octobre. — Nous avons de la neige pour la deuxième fois. Il fait grand froid. Nos Indiens du village partent et ne reviendront qu'aux premiers jours de novembre, alors que la glace sera solide ; c'est vous dire que l'Ecole paroissiale est fermée et que me voici de nouveau en vacances. Mais il y a tant de postes différents, toujours enviables dans

notre Mission de Sainte-Croix, que je ne languis pas dans le repos.

Je serai donc cuisinière pendant quelques jours. Fasse le ciel que personne ne souffre de la faim pendant cette nouvelle administration. Si l'on savait à quoi l'on peut être utile un jour ou l'autre, comme on profiterait de toutes les occasions d'acquérir quelques connaissances. Veuillez bien, ma bonne Mère, le dire à toutes nos chères élèves du Canada.

1er novembre. — C'est la fête de tous les Saints. Comme nous l'aimons en Alaska ! oui, au ciel ! au ciel ! il semble qu'en s'élevant, on respire l'air natal. Et puis, la fête des morts ! oh ! nous la célébrons comme elle mérite de l'être. Nous avons eu la grand'messe, après laquelle il y a eu procession jusqu'au cimetière. Au retour, nous eûmes une instruction en anglais et en indien, tant est infatigable la bonté, le zèle de Monseigneur Tosi.

3 novembre. — A ma grande satisfaction, je reçois tous mes élèves, ce matin. Parmi eux, je compte de vieilles femmes de cinquante, soixante et soixante-dix ans, qui viennent apprendre à écrire. Rien de plus comique que de les voir à l'œuvre ; elles s'asseyent tout de travers, et tirent la langue de deux pouces, tant elles font effort pour réussir. Notre école a été améliorée, c'est-à-dire que le bâtiment destiné d'abord à recevoir un moulin à scie, a été transformé par les bons Pères en une classe ; l'école porte le nom de Saint-François-Xavier.

J'ai confiance que le grand saint m'aidera de son puissant crédit au ciel. S'il voulait faire pour l'Alaska ce qu'il a fait pour les Indes et le Japon ! quelles actions de grâces s'échapperaient de nos cœurs !

9 novembre. — Je ne vous ai encore rien dit de la santé de nos chères Sœurs. Veuillez me pardonner de vous faire attendre ce qui doit le plus vous intéresser. Il y a certainement plus de courage que de forces chez la plupart. Ma Sœur Supérieure a peu de bonnes journées, et cependant, dès qu'elle peut laisser sa chambre, elle est au travail. Nous avons beau la supplier de nous laisser faire seules, elle

ne nous écoute pas, pas même aujourd'hui qu'elle fête ses 50 ans. Ma Sœur M.-Joseph Calasanz est toujours souffrante, mais elle fait la classe quand même. Son dévouement est comme le rayon de soleil sur les petites créatures qui l'entourent : il fait du bien. Nos chères Sœurs M. Angilbert, Jean-Damascène et Eloïse se porteraient assez bien, si elles n'avaient pas tant à faire ; heureusement que le bon Dieu a l'œil toujours attentif sur nos petites souffrances comme sur nos besoins : nous allons toutes gaiement. Ma Sœur M. Winifred jouit d'une excellente santé. Je pourrais dire qu'elle en a le monopole ici. Que Dieu la fortifie encore ! c'est toute la vengeance que nous exerçons envers elle.

23 novembre. — Le R. P. Robaut vient d'Akulurak. Il a accompagné nos chères Sœurs jusqu'à cette lointaine mission. Inutile de vous dire comme sa présence nous réjouit. Il a des nouvelles, mais avant de les entendre, il faut aller souper ; pour ma part, je goûterais mieux les lettres de nos chères Sœurs que le gros poisson salé, sans l'obéissance qui adoucit tout.

Ces chères Sœurs vont bien et sont pourvues du nécessaire, à la manière des missionnaires, nous dit le bon Père.

Leur journal vous dira tous les détails de leur voyage.

3 décembre. — Fête de Saint-François Xavier. Nous avons grand'messe en son honneur ; une belle relique de cet apôtre est exposée tout le jour à notre vénération. J'oubliais de vous dire que nous avons eu un Triduum magnifique en préparation à cette fête.

Notre bonne Sœur M. Joseph Calasanz prend le lit ; ma Sœur Supérieure la remplacera à la classe. C'est le temps de se reposer sur la divine Providence, car les moyens humains semblent vouloir nous manquer. Le R. P. Robaut part pour Kuskaquim. Il part seul. Mon Dieu ! qu'advient-il de lui ? Nous l'ignorons et lui de même. Mais sa confiance n'en est pas ébranlée : quand l'âme est au ciel, qu'importe où s'en va souffrir le corps ? La générosité du bon Père nous vaut plus d'un sermon, je vous assure.

Nous préparons les examens de Noël. C'est le meilleur

stimulant contre la paresse, ici comme au Canada. Il faut voir nos petits sauvages, le front appuyé sur les deux mains, reprendre le temps perdu ; on dirait que leur vie dépend de leurs succès. Il y a de l'honneur malgré tout chez ces pauvres enfants des bois ; ils tiennent à faire plaisir aux Pères qui les instruisent, ainsi qu'à nous.

3 janvier. — Les fêtes de Noël et du 1er de l'an ont passé depuis que j'ai pu reprendre ma correspondance avec vous, bonne Mère et chères Sœurs ; mais croyez qu'aucune de nous n'a oublié de vous faire ses vœux et ses souhaits en ces jours consacrés par l'affection et chers à tous les âges. Ces fêtes ont été bien joyeuses pour nos enfants. A l'école Saint-François-Xavier, tous ceux qui avaient été assidus à la classe ont eu un Noël splendide. Dès le matin, ils arrivèrent bien avant notre déjeuner. Personne ne manquait. Les excuses : « il fait trop froid, » « c'est trop loin, » « je ne suis pas habillée, » « je suis trop jeune, » ne comptaient plus ce jour-là, et les chers Indiens me croyaient aussi naïve qu'eux. Mais nenni ! Il s'agissait donc de les récompenser, et comme il faut leur donner juste ce qui leur revient, il ne fallait pas écouter d'autres sentiments que ceux de la plus parfaite équité.

Le bon Père Tosi avait envoyé au Couvent des mouchoirs, trois pièces d'indienne rouge, une bleue, pour faire des robes ; en outre, il avait demandé de servir le dîner à tous les enfants. Ce fut grand gala, je vous assure. Les femmes et les enfants s'assirent par terre et nous leur distribuâmes des gâteaux, du pain, de la *bouillie*, du sirop, du thé ; à voir les éclats de lumière que lançaient les yeux de ces pauvres enfants, nous jugions que c'était bon. Ils se léchaient les doigts si fort qu'on pouvait les entendre à une bonne distance.

Les RR. Pères vinrent après leur dîner procéder au dépouillement de l'arbre de Noël. Les enfants chantèrent en indien : « Les Anges dans nos campagnes. » Monseigneur Tosi leur donna de bons et sages conseils et remit ensuite à chacune l'article de linge qu'elle avait mérité. Deux de

mes vieilles femmes eurent chacune une robe : les plus beaux diamants ne leur auraient pas fait plus de plaisir.

Le lendemain, ce fut le tour des pensionnaires. *Santa-Claus* dépouilla lui-même l'arbre de Noël que ma Sœur Supérieure avait fait aussi beau que possible. Les RR. PP. Tosi et Crémont honoraient les enfants de leur présence. Dans l'après-dîner, ceiles-ci donnaient une jolie séance. Le petit dialogue : « Comment on forme une habitation à Jésus dans son cœur, » fut très bien récité et bien goûté. Nos enfants restèrent impressionnées de toutes ces petites démonstrations. Espérons que ces moyens nous les attacheront et faciliteront notre tâche auprès d'elles. Je dois vous dire que les garçons et les hommes eurent leur part de festin et de présents chez les bons Pères Jésuites. Ils vivrent ensuite chez les filles assister au dépouillement de l'arbre de Noël, ce qui ne fut pas la moindre partie de la fête.

Nous avons aussi présenté nos hommages au R. P. Tosi comme Préfet apostolique. C'était la première occasion que nous avions depuis que ce bon Père a reçu ses bulles. Il parut sensible aux témoignages d'estime et de reconnaissance que lui exprima ma Sœur Supérieure. Il nous parla comme un père et nous bénit de tout son cœur.

Il va sans dire, ma bonne Mère et mes bien chères Sœurs, que le premier de l'an le bon Dieu a entendu nos vœux et nos souhaits pour vous, pour notre chère Communauté en général. Nous aimons à nous entretenir de cette pensée que vous vous souvenez de nous, que vous parlez de nous au bon Dieu et à tous les Pères dévoués de notre Communauté.

6 janvier. — La fête de l'Épiphanie nous apporte l'érection canonique de la Congrégation des Enfants de Marie dans Kosoriffsky. Mgr Tosi officiait au trône, assisté du R. P. Crémont, supérieur de la Congrégation. Quatre garçons et quatre filles furent admis dans la société. Monseigneur leur fit une touchante instruction et leur assigna ensuite le jour de leurs assemblées générales et particulières. C'était la première fois que la Sainte Vierge se choisissait des con-

gréganistes sur cette terre de l'Alaska. J'espère que son manteau s'ouvrira pour en abriter d'autres avant peu : nous avons tant besoin des secours d'en haut !

Monseigneur Tosi a aussi baptisé quatre enfants ; son bonheur est celui des saints, se réjouissant de faire de nouvelles conquêtes à l'Église.

Le froid est intense, malgré toutes les bénédictions du dedans : 60° au-dessous de zéro aujourd'hui (9 janvier). Ma Sœur Supérieure souffre beaucoup du rhumatisme ; le changement subit de température en est la cause. Hier, le thermomètre marquait 60°, aujourd'hui 40°.

11 janvier. — Ce matin 20° au-dessous de zéro ; nous voilà avec un temps si doux que la neige fond comme au printemps. Pour qui aime les variations atmosphériques, il y a de quoi s'amuser. Les palais de glace, les glissoires, etc., n'approchent point de ces plaisirs que nous fournit la nature, et cela sans aucun frais.

Bonne Mère, faut-il vous dire que nous avons fait petite vie cette année ? Cependant, veuillez croire que les privations ne nous pèsent que lorsque quelqu'une d'entre nous souffre plus que d'ordinaire ; sauf ce cas, la gaieté est notre meilleur aliment. L'inondation du printemps a été cause de cette disette. Tous les villages situés sur le Yucon ont ressenti ces grands dommages. Les poulets sauvages, les lapins qui étaient notre principale nourriture, ont été noyés en grande partie, ce qui fait que jusqu'à ce jour (23 janvier), nous n'avons eu de la viande fraîche qu'une seule fois, et quelle viande !... du castor ! Cette viande ne nous parut pas de mauvais goût d'abord, mais les indigestions qu'elle donna nous y firent renoncer pour la vie.

Monseigneur Tosi, qui attribue la faiblesse de santé chez les Sœurs au manque de nourriture substantielle, s'inquiète à notre sujet ; il envoie ce matin les bons Frères à la chasse au daim. Nous espérons que la Providence ne nous abandonnera point.

Les longs jours noirs sont finis ; la lumière se fait plus grande et plus rapide tous les jours, ce qui nous ranime malgré tout.

Nos chers enfants nous donnent vraiment de la consolation ; ils se civilisent peu à peu et prennent des habitudes d'ordre et de propreté, bien que quelques-uns aiment encore à croquer à grand bruit, vous savez quelle dragée ?... Ils nous sont très attachés, ainsi qu'aux Pères. Tous pleuraient cette semaine, en voyant s'éloigner Monseigneur Tosi qui partait (18 février) pour aller à une grande distance visiter la côte jusqu'à Kotzue-Sound, et y fonder une mission. « Comment ce bon Père pourra-t-il résister ? reviendra-t-il ? aura-t-il beaucoup à souffrir ? » autant de questions que se posaient entre eux nos enfants au sujet de ce vénéré Père. Dès le lendemain de son départ, ces bons enfants se mettaient en frais de préparer une fête pour son retour, sans compter qu'ils exercent un véritable apostolat pour le succès de sa mission. Trois fois par jour ils chantent « l'*Ave Maris Stella*. » Voulant suivre Monseigneur dans son voyage, ils répètent de nombreuses invocations à saint Joseph et à saint Raphaël. Ils ont aussi établi une ligue de prières et de mortifications aux intentions de l'intrépide missionnaire, voulant à tout prix avoir un bouquet spirituel à lui offrir lors de son arrivée.

Une petite fille de sept ans, vrai petit lutin, qui ne comprenait guère l'anglais, se fit traduire ce qu'on disait. Elle réfléchit un instant, puis alla s'asseoir sur un banc, les mains jointes, les yeux fermés et demeura ainsi une heure, tandis que Minnie, une de ses compagnes, âgée de quatre ans, faisait le tintamarre auprès d'elle pour la tirer de son silence, mais ce fut peine perdue. Quand l'*Angelus* sonna, Gurtie, — c'est son nom — courut à ma Sœur M. Winifred et lui dit avec un contentement inexprimable : « *Now, Sister, please write for Father, I have finished !* » N'est-ce pas que cette chère petite créature avait compris ce que peut le sacrifice pour ceux qu'on aime ? Nous avons maintenant la lecture au réfectoire pendant les repas, ce qui intéresse beaucoup les enfants. Ils écoutent avec une attention remarquable celui d'entre eux qui est choisi pour lecteur, et peuvent ensuite nous résumer assez bien les lectures.

Une de nos petites malamuts, Tatiana, accompagne, à

l'église, le chant des enfants. Elle a de très bonnes dispositions pour la musique ; elle reçut sa première leçon le jour de la fête de sainte Anne (il y a sept mois), désirant absolument commencer cette étude ce jour-là, afin que sainte Anne fût sa maîtresse, disait-elle. C'est une enfant douée d'excellentes qualités. Je me rappelle que, pendant le carême, après avoir entendu parler des souffrances de Notre-Seigneur, elle prit plusieurs fois son dîner à genoux au milieu du réfectoire, et cela d'elle-même, par pénitence.

De tels actes de vertu dans des enfants doivent faier incliner amoureusement le Cœur du bon Dieu vers nous, il me semble, en même temps qu'ils sont propres à nous confondre.

Nous n'avons pas fait le carême cette année en temps voulu, parce que Monseigneur dit que nous en avons assez fait depuis le printemps dernier.

23 mars. — Le R. P. Robaut revient de Kuskaquim. Sa mission est fermée pour trois mois, tous les Indiens étant à la chasse.

Ce bon Père a beaucoup souffert du froid et du vent. Il dit que, dans sa maison, pour garder ses couvertures de lit pendant qu'il dormait, il lui fallait, le soir, avoir la précaution de mettre des roches tout autour de son lit ; autrement le vent soulevait tout. Un matin, il trouva le chaudron d'eau gelé de part en part sur le poêle, et remarquez qu'il y avait encore du feu dans le poêle. J'imagine quand nous irons là comme nous aurons beau jeu à nous souffler sur les doigts !

14 avril. — Pâques ! c'est la joie de l'âme, c'est le passage aux grandes faveurs spirituelles après la pénitence du Carême. Mais ce n'est pas une joie entière. Monseigneur Tosi qui avait promis d'être avec nous en cette belle fête, n'est pas de retour. Nous en sommes toutes bien affligées.

21 avril. — Aucune nouvelle de Monseigneur. Les Sœurs et les enfants redoublent leurs prières, afin qu'aucun accident n'arrive à ce bon Père.

25 avril. — Grande réjouissance ! Dieu soit loué ! Monseigneur est au milieu de nous, mais, en quel état, mon

Dieu ! Ce bon Père est arrivé sans être aperçu, pour ainsi dire. Il y avait si longtemps que nous interrogiions la limite du bois pour voir si nous n'apercevriions point notre Père, que finalement nous n'avions plus de cœur pour la regarder. Mais enfin, il était devant nous, fatigué, exténué, pouvant à peine se tenir debout, et nous étions tellement surprises que nous ne pouvions faire un pas pour aller à sa rencontre.

Les RR. Pères l'accompagnèrent à sa maison où il fit sa toilette, et une heure après, ne voulant pas priver davantage ses enfants de sa présence et de sa bénédiction, la cloche annonça sa réception à l'église. Les enfants chantèrent le « Te Deum » appris tout exprès pour la circonstance. Jamais, peut-être, prière ne fut plus fervente. Monseigneur, malgré sa fatigue, nous parla de son voyage, surtout des Indiens chez lesquels aucun blanc n'a encore pénétré. Il ne pouvait se lasser de nous dire comme ils sont bons, comme ils désireraient avoir des Pères avec eux ! Mais où trouver les ouvriers et l'argent nécessaire pour une moisson aussi belle ?... Monseigneur sollicite des prières et nous remercie de celles que nous avons faites pour lui. Il dit qu'il en a touché les effets du doigt, lorsque, se trouvant exposé à des dangers, d'où humainement parlant il ne pouvait sortir, il se disait : « Il faut en sortir, mes enfants prient pour moi, » et tous les obstacles cédaient.

Maintes fois, il aurait dû périr. Tous ceux qui l'accompagnaient d'un lieu à l'autre durent être remplacés, épuisés qu'ils étaient ; mais pour lui, s'appuyant sur la divine Providence, il n'avait pas besoin d'autre repos, il allait son chemin à travers les précipices, sans être trop incommodé par son âge ou ses infirmités.

Nous fîmes une autre réception à ce saint missionnaire au Couvent et à l'école Saint-François-Xavier.

Il parut content de tout ce que ses chers enfants voulurent faire pour lui. L'offrande du livret « Bouquet spirituel » composé par les enfants le rendit heureux au delà de toute expression. Il ne put parler longtemps, mais nous bénit. Nos fêtes se terminèrent par le chant du *Magnificat*.

27 avril. — Ma Sœur Supérieure, ma Sœur M. Eloise et

moi entrons en retraite ; c'est le temps de faire trêve aux distractions extérieures ; mais cela n'est pas très facile. Encore, si je pouvais oublier que nos chères Sœurs seront surchargées pendant ce temps ! Le bon Dieu y mettra la main assurément, puisque c'est lui qui nous ordonne « de nous retirer à l'écart et de nous reposer un peu. »

7 mai. — Clôture de la retraite. Nos chères compagnes et les enfants en sont tout heureuses. Pour nous, il faisait bon d'être aux pieds du bon Maître, de le prier, de l'écouter, et de lui dire nos travaux, nos joies, nos peines, nos désirs, nos espérances, de lui renouveler encore la consécration que nous lui avons faite plus d'une fois de toute notre vie ; mais les fêtes ne doivent pas toujours durer. Aujourd'hui, (11 mai), tout le monde est à la grosse besogne, et à voir chacun à l'œuvre, on dirait que Kosoriffsky est un *grand centre de commerce*. Ma Sœur M. Jean-Damascène confectionne des habits pour tous nos enfants ; ceux-ci mettent le bois en place sous la direction d'une Sœur ; d'autres charroient le fumier qui doit engraisser la terre avant les semailles. Les Sœurs voient au ménage de la maison. Nous l'avions déjà pas mal rafraîchie pour l'arrivée de Monseigneur Tosi, de sorte que l'ouvrage est bientôt fait.

25 mai. — Ma Sœur M. Winifred travaille au jardin avec quelques filles. Vous trouverez étrange de m'entendre vous parler de jardin quand la glace n'est pas encore brisée. Tout de même, c'est bien le cas : la neige ayant fondu plus vite sur notre côte, nous avons fait bénir nos semences et les avons confiées à la terre sans crainte aucune. Vous dirai-je que nous mangeons encore des navets, de bonnes pommes de terre de l'année dernière, et que nous en aurons encore pour une couple de mois si le bon Dieu veut bien nous les conserver. Après tout, on vit bien en Alaska, n'est-il pas vrai ?

28 mai. — Grande débâcle aujourd'hui. Trois de nos jardins sontensemencés et clôturés. C'est la première fois que nous sommes *sous la clôture* à Kosoriffsky : jusqu'à maintenant le grand bois était le domaine de nos courses Ma

Sœur M. Winifred trouve cela une chose merveilleuse, non pas tant parce qu'elle nous préserve contre les regards des curieux, mais bien contre la dent des animaux qui caressent avec un plaisir charmant ses plants de choux, ses jolies plates-bandes etc. La nuit dernière, cette chère Sœur fut obligée de se lever deux fois pour empêcher le bœuf de détruire ses fleurs. Elle fit dire au bon Père Tosi qu'elle n'aurait de paix que quand l'animal serait attaché.

3 juin. — Nous terminons les exercices du beau mois de Marie et très solennellement. Nous avons préparé des bannières, décoré le chemin pour le parcours de la procession, fait de jolis bouquets de feuillage pour chacun des enfants.

A 7 heures du soir, tout le monde se rendait à l'église dans le plus bel ordre. Les garçons portaient une jolie bannière faite par le R. P. Judge. Après eux, venaient les filles, précédées de notre bonne Paula, qui portait sur un coussin une magnifique couronne de fleurs artificielles. Les enfants de Marie, avec leurs longs voiles blancs couronnés de lierre, portaient la bannière de l'Immaculée Conception, donnée à notre mission par les Révérendes Sœurs de la Merci, de Worcester, Mass ; puis venaient les Sœurs et le clergé. Monseigneur avait revêtu la chape de drap d'or, les RR. Pères Judge et Robaut, de belles dalmatiques blanches. Nous fîmes une longue marche autour de la croix en chantant les litanies de la Sainte Vierge, puis nous nous rendîmes à l'église. Les enfants firent l'offrande des bouquets à la Madone en chantant : « Hail Virgin, queen of May etc. »

Monseigneur Tosi recevait les fleurs et les donnaient à ses assistants qui en formèrent une couronne et deux pyramides qu'ils placèrent chaque côté de l'autel. La couronne de Paula fut mise au-dessus du tabernacle, de manière à couronner l'ostensoir. Les enfants étaient émerveillés. Le R. Père Robaut fit une jolie instruction, et pour clore cette belle journée, nous eûmes la bénédiction du Très Saint Sacrement.

8 juin. — Le bon Dieu vient chercher une de nos enfants, une petite bossue de treize ans.

Si vous pouviez savoir, ma Révérende Mère et mes chères Sœurs, combien c'est triste de voir des Indiens malades. Notre chère Bridget était couchée sur la terre, des haillons sous la tête, une moitié de tente pour la couvrir, et exposée à tous les vents sur le bord de la rivière. Elle mourait d'une inflammation cérébrale. Pauvre petite ! qu'elle a dû se trouver bien en abordant aux rives éternelles ! Monseigneur dit qu'elle était pure comme un ange. Quelle consolation de penser qu'une enfant de Kosoriffsky est maintenant au milieu des joies du paradis !

Dès que cette chère enfant eut rendu le dernier soupir, les Indiens soulevèrent la tente, l'exposèrent au milieu et commencèrent à danser et à chanter, afin de chasser son esprit.

On dit que ces misérables hâtent parfois la mort des pauvres moribonds, surtout quand ils voient qu'ils ne peuvent rien pour leur conserver la vie. Ils leur pincement le nez de temps en temps, leur ferment les yeux et ne leur donnent plus aucun soulagement. C'est pourquoi Monseigneur Tosi exigea qu'une Sœur ou des enfants de notre école demeuraient au chevet de notre pauvre Bridget jusqu'à sa mort. Les RR Pères lui ont fourni une tombe et ma Sœur Supérieure tout le linge nécessaire pour l'ensevelir. Comme on entourait ses pieds de bandes, sa mère s'en fâcha, disant qu'elle ne pourrait plus marcher où elle allait, et demanda à grands cris qu'on lui mit des *mitaines*, afin de la préserver du froid. »

Le corps fut exposé dans l'église, et tout le jour, trois ou quatre enfants se succédaient, récitant le Rosaire pour le repos de l'âme de la chère défunte. Elle eut une grand'messe de *Requiem* et fut enterrée avec toutes les cérémonies du culte catholique.

Elle repose tout à côté de l'église ; c'est peut-être la semence qui fera fructifier nos sacrifices. Dieu le veuille pour sa plus grande gloire et notre propre consolation, parce qu'après tout il fait bon sentir qu'on fait du bien autour de soi.

Le R. P. Barnum est en retraite : il se prépare à faire ses

derniers vœux. J'aime à penser que le bon Dieu sera généreux à son égard, puisqu'en face d'une vie de privations et de sacrifices, ce bon Père ne craint point de se lier pour toujours. Je goûterais fort les douceurs d'un si grand détachement, mais c'est une grâce que je ne mérite guère. Veuillez prier pour moi, ma bonne Mère et mes chères Sœurs, afin qu'au moins je me souvienne qu'on ne fait du bien ici-bas qu'en proportion du degré d'abnégation et de sainteté que l'on atteint avec la grâce de Dieu.

Le bateau « Arctic » vient de passer, et le capitaine me dit que, dans treize jours, il repassera pour aller à Saint-Michel, de sorte qu'il me faut vous dire adieu pour une longue année.

Dans un mois, au plus, nous aurons vos bonnes lettres et celles de nos bien-aimés parents : cette pensée seule nous fait du bien ; imaginez ce que nous fait la réalité.

Nous vous remercions de tous les témoignages de votre charité à notre égard et nous ne formons qu'un cœur pour prier Dieu et nos bonnes Mères Marie Immaculée et Sainte Anne de vous en récompenser largement.

Croyez bien, révérende Mère et chères Sœurs, à l'inaltérable attachement de toutes les missionnaires d'Alaska, et en particulier à celui de

Votre reconnaissante et très affectueuse en
Notre-Seigneur,

SŒUR MARIE-ANTONIA.

FLEURS DE CORÉE

PAR UN MISSIONNAIRE

De la Congrégation des Missions Etrangères (1)

(*Les Missions Catholiques*)

(*Suite*)

CHAPITRE V

LAURENT PACK

Non est gloriosa victoria nisi ubi fuerint laboriosa certamina.

(S. AMB. lib. off. c. XX.)

Plus les combats sont difficiles, plus glorieuse est la victoire.

Dieu voulut, presque au commencement de la persécution, susciter dans le long et glorieux martyre de Laurent Pack, un exemple de fidélité et de persévérance digne des plus beaux temps du christianisme. Les circonstances étaient critiques : la foi était trahie par beaucoup de chrétiens et même par les chefs hésitant entre leur conscience et la faveur royale. L'ignorance était grande parmi ces nouveaux convertis et les supplices en faisaient chanceler plusieurs, qui regrettaient, au fond du cœur, leur lâcheté. Laurent Pack montra à tous qu'un chrétien aidé de la grâce est plus fort que les persécuteurs et leurs bourreaux quelque grande que soit leur malice.

(1) Voir *Annales de la Propagation de la Foi*, No 56, p. 166, juin 1895 ; No 57, p. 217, octobre 1895.

On était en 1791, et les arrestations répétées avaient jeté l'épouvante dans le district de Mien-t sien. Laurent Pack, nouvellement converti, mais profondément pénétré de l'esprit de foi, allait souvent encourager les prisonniers de Jésus-Christ. Un jour, plein d'une sainte hardiesse, il se présente au mandarin et, devant ses satellites, il lui dit :

« — Mandarin, battre des hommes innocents avec violence, les tenir en prison des mois entiers, n'est-ce point là un crime horrible ? »

Tout rouge de colère, le magistrat fit saisir Laurent par les soldats et le fit frapper avec la dernière cruauté. On lui passe une cangue au cou, mais il crie au mandarin : « Cette cangue est trop légère ; ce n'est que du bois ; faites-m'en donner une de fer ! »

La raillerie fit bondir de rage le mandarin ; mais craignant d'irriter le peuple qui aimait beaucoup Laurent, il se contenta de l'envoyer à un tribunal supérieur où il eut à subir une nouvelle flagellation qui ne diminua en rien son courage. Deux mois après, il fut relâché, sur un ordre du roi

* * *

Laurent était lié d'amitié avec trois autres chrétiens, Jacques Ouen, Pierre Tseng et François Pang. Le désir du martyre les animait tous trois, à ce point, que, dans un moment de ferveur, ils se promirent mutuellement de se dénoncer les uns les autres si l'un d'eux était pris. Dieu bénit cette promesse sans doute téméraire, et tous quatre remportèrent, vers 1799, la palme du martyre.

Jacques Ouen tomba le premier entre les mains des satellites. Il pratiquait sa religion à la face de tous. Bien que sa fortune fut considérable, il résolut de la distribuer aux pauvres. Pour expier ses fautes passées, il jeûnait tous les vendredis ; puis il invitait souvent les pauvres à manger, le dimanche et les fêtes, et il leur disait en toute simplicité : « Puisque c'est aujourd'hui le jour du Seigneur, célébrons-le avec joie, et remercions Dieu de ses dons en les partageant avec notre prochain. »

Cependant Jacques Ouen semblait être peu instruit des obligations de la religion. Il se rendit à la capitale pour demander les sacrements. Le P. Tsiou le reçut sévèrement.

« — Tout homme, lui dit-il, qui a deux femmes est rejeté de l'Eglise : sors donc d'ici et ne parais plus devant moi. »

Jacques resta trois jours sans prendre de nourriture, et pleurant sa faute. Le prêtre le rappela :

« — Si tu veux, lui dit-il, me promettre qu'à ton retour dans ta maison, tu chasseras l'une des deux, je te donnerai les sacrements. »

« — En vérité, répondit Jacques, j'ignorais que la loi chrétienne défendit d'avoir deux femmes. Puisque vous l'ordonnez, je le sais maintenant. Je vous promets d'en renvoyer une à mon retour. Accordez-moi les sacrements. »

Jacques tint sa parole et se conduisit d'une manière chrétienne en toute rencontre. Il fut bientôt saisi et jeté en prison.

« Est-il vrai, lui demanda le mandarin, que tu pratiques la religion du Maître du ciel ? »

« — Oui, répondit Jacques, afin de servir Dieu et de sauver mon âme. »

« — Dénonce tes complices.

« — Je connais trois personnes animées comme moi du désir de servir Dieu et même de donner leur vie pour lui.

« Explique-toi plus clairement.

« Cela suffit. Je n'en dirai pas davantage, quand bien même je devrais mourir dix mille fois. »

Pour vaincre son silence, on le battit cruellement ; on lui fit subir l'écartement des os au point de lui briser les jambes ; mais tout fut inutile. Jacques se mit même à prêcher la religion dans le prétoire. Reconduit à la prison, il y passa de longs mois en attendant la décision suprême du gouverneur.

* * *

Dans un autre district, Laurent avait été saisi pour la seconde fois. Les ministres du roi avaient lancé de nouveaux

édits contre la religion, et l'ordre fut donné bientôt de prendre Laurent Pack. Par une humble défiance de ses forces, le néophyte prit d'abord la fuite. Son plus jeune fils fut arrêté à sa place ; alors il n'hésita pas à se constituer lui-même prisonnier.

Laurent partit pour la préfecture. Le mandarin lui reprocha de s'être enfui.

« — J'étais parti, lui dit Laurent, avant que votre ordre me fût parvenu. A la nouvelle que mon fils était arrêté et sur l'ordre de ma mère, je suis venu : maintenant de quoi s'agit-il ? »

« — Pourquoi donc, lui dit le mandarin, suis-tu la religion prohibée par le roi et ses mandarins ? »

« Je ne suis pas une mauvaise doctrine ; j'observe les dix préceptes de la religion qui ordonnent d'adorer Dieu le créateur de toutes choses. J'honore ce Dieu, puis le roi, les mandarins, mes supérieurs et mes parents. J'aime mes amis, mes bienfaiteurs et tous les autres hommes.

« — Tu méconnaissais tes parents, le roi et les mandarins. Tu abuses des femmes d'autrui, tu dissipes ton bien en futilités et tu ne fais pas les sacrifices aux ancêtres. Pourquoi violes-tu ainsi les préceptes naturels ? »

Et, se tournant vers les satellites :

« — Liez cet homme, dit-il, et mettez-le à la question. »

Laurent lui répondit aussitôt :

« — Le quatrième commandement de notre religion nous ordonne d'honorer nos parents, nos supérieurs, le roi et les mandarins, et d'aimer les hommes. Ne sont-ce point là les principes naturels ? Quant aux morts, comme ils ne mangent pas ce qu'on leur offre, nous autres chrétiens, nous ne leur offrons point de nourriture, puisque la vraie doctrine ne s'attache point aux futilités, mais aux réalités. Au reste, nous faisons nos sépultures selon toutes les lois des conventions sociales. Le sixième commandement nous défend les impuretés et le neuvième même de les désirer. Le peu de biens que j'ai, je l'emploie au soulagement des nécessiteux. Est-ce là dissiper son bien ? »

Laurent fut alors chargé d'une cangue et on lui demanda

par qui il avait été instruit, et de qui il tenait les livres trouvés chez lui.

« — Tsi-hong-i, qui a été décapité pour la foi, fut mon maître, et c'est lui qui me donna ces livres. Vous le voyez, je suis bien digne de mourir.

« — Par hasard, voudrais-tu aussi mourir comme lui ? Qu'y a-t-il donc de si beau à mourir ?

« — Dieu m'a comblé de ses bienfaits ; et moi je l'ai offensé souvent. Encore une fois il est bien juste que je meure. »

* * *

Reconduit à sa prison, Laurent fut torturé de nouveau par les geôliers qui voulaient lui extorquer de l'argent. Ils l'étendirent sur des fragments de tuiles et de pots, lui mirent les ceps aux pieds et lui firent subir toutes sortes d'avaries. Laurent leur fit comprendre que, s'il avait voulu éviter les supplices à prix d'argent, il n'aurait point attendu jusque-là. Ils l'accablèrent alors de tant de coups que sa raison en fut comme troublée pendant quelque temps.

* * *

Peu de jours après, Laurent fut assis sur la planche des tortures. L'interrogatoire recommença, accompagné de coups de bâtons et de tenaillement avec des pinces. La troisième fois qu'il comparut, ce fut pis encore, et on le menaça de la mort s'il ne voulait pas renoncer à « ses folies. »

« — Le roi, répondit Laurent, est maître de mon corps. Mon âme n'appartient qu'à Dieu. Il y a des peines et des récompenses établies après cette vie, et personne ne peut les éviter. Cette vie n'est qu'un pèlerinage et la mort un retour vers la patrie. Que m'importe la vie ? Qu'est-elle autre chose qu'une rosée qui s'évapore ? »

C'était par de semblables considérations que Laurent fermait la bouche à ses bourreaux et il fortifiait son propre courage en les méditant.

Sept mois après arriva un nouveau mandarin.

« — Pourquoi, dit-il au confesseur, après de si violentes tortures, t'obstiner encore ? Ta mère vit, et toi, tu refusais de vivre pour elle ? Décidément tu es un insensé !

« — La mort, répondit Laurent, est, de toutes les misères de ce monde, la plus grande. Le désir de vivre et la crainte de mourir sont des sentiments innés dans le cœur de tous les hommes. Quant à renier Dieu, jamais ! Dussé-je souffrir tous les tourments et la mort, je ne le renierai jamais ! »

On battit alors Laurent avec violence, on le renvoya dans sa prison et de là on l'expédia à un mandarin supérieur.

Devant ce nouveau Tribunal, aux mêmes questions ridicules, Laurent opposa les mêmes réponses irréfutables, aux mêmes tourments une patience inaltérable. Entre chaque coup de bâton ou de planche, les accusations étaient réitérées avec d'odieux sarcasmes contre la religion et le Dieu des chrétiens.

« — Quel est donc ce Dieu dont tu parles tant ? lui disait le mandarin ; où est-il ? Que fait-il ? Comment le connais-tu toi, tandis que nos savants l'ignorent ? Si cette doctrine était vraie, pourquoi le roi et la cour ne la suivraient-ils pas ?

« — Dieu, répondit Laurent, est au ciel d'où il fait connaître ses ordres ; si vous le méritez, il vous fera monter auprès de lui. Si vous résistez, il vous précipitera dans les enfers. C'est une peine un million de fois plus fortes que tout ce qu'on peut imaginer. Aucune créature n'est en dehors de ses bienfaits. Mais puisqu'une pauvre créature telle que moi en a reçu plus que tous mes supérieurs, dussé-je mourir, non, jamais je ne le renierai.

« — Est-ce par crainte de l'enfer que tu agis ainsi ?

« — Oui, c'est par crainte de l'enfer : mais quoi qu'il arrive, je ne puis renier mon Dieu. »

Le juge, furieux de réponses si catégoriques, lui fit donner quinze coups de la planche dite à voleurs. Cette planche est de chêne, longue de quatre pieds, large d'un demi-pied et épaisse de plusieurs centimètres. C'est un instrument terrible entre les mains des bourreaux cruellement habiles à prolonger les souffrances de leurs victimes. Au bout de

quelques coups, la chair meurtrie se détache et tombe en lambeaux et on entend la planche résonner sur les os mis à nu. Laurent, broyé par cette horrible torture, fut rapporté, presque sans vie, dans sa prison. Sa constance n'en fut point diminué. Quelques jours après, on le fit comparaître de nouveau devant le mandarin. Le martyr, assis en face des instruments de supplice qui l'attendaient, se mit à prêcher avec une étonnante vigueur juges et bourreaux.

« Ecoutez-moi, leur dit-il. Aujourd'hui même vous voulez me mettre à mort et vous traitez ma religion de superstition vaine et criminelle. Puisqu'il en est ainsi, je ne puis me taire. A la fin du monde, après l'anéantissement de tous les royaumes, tous les hommes, de tous les âges, grands et petits, rois et peuples, comparaitront devant le grand tribunal du Fils de Dieu, descendu du ciel sur les nuées, pour juger tous les hommes des temps passés et présents. Les bons seront portés au ciel avec le Seigneur Jésus et ses saints, pour y jouir d'un bonheur dix millions de fois plus grand que toutes les gloires et tous les plaisirs du monde. Quant aux méchants, ils seront engloutis dans l'enfer pour y subir des supplices dix millions de fois plus forts que les douleurs de ce monde. Le feu qui les entourera comme l'eau d'un étang, ne se consumera jamais. A ce moment, tout regret sera superflu : chacun recevra selon ses œuvres. »

Sublime réponse, en vérité, que faisait à ses bourreaux ce pauvre chrétien, peu instruit, et qui avait reçu quelquefois seulement les sacrements. Ses persécuteurs se croyaient bien à tort maîtres de son âme parce qu'ils tenaient son corps. Humiliés des répliques de cet homme sans défense contre leurs cruautés, ils lui donnèrent vingt coups de planche :

« Puisque vous voulez me faire mourir, leur disait alors le martyr, retournez-moi donc et me frappant sur la gorge, tuez-moi de suite. »

« — Non, lui répondit le mandarin. Tu mourras, mais lentement. »

Et le supplice continua.

Une disette causée par la sécheresse prolongée, sévissait

dans la province. Le peuple se plaignait et rejetait la cause de ses maux sur les mesures cruelles dont le gouvernement usait à l'égard des chrétiens. Le mandarin, à l'interrogatoire suivant, voulut se disculper en accusant les victimes.

« — C'est à cause de vous, scélérats, cria-t-il à Laurent, que tant de maux nous accablent et que le peuple va périr. Brise les jambes à ce coquin, dit-il alors au bourreau, bats-le à mort et qu'il ne sorte point d'ici ! »

Laurent fut donc frappé jusqu'à ce qu'il fût sur le point d'expirer. Alors on le traîna de nouveau à sa prison.

L'ordre avait été donné par le gouverneur de la province de battre les chrétiens de quatorze coups seulement et de s'en défaire en les tuant s'ils ne se rendaient pas. On lut cet édit à Laurent ; mais il n'en parut pas ému. Le mandarin lui demanda alors s'il n'aimerait pas à voir sa mère.

« — Mon désir de la voir, répondit Laurent, est inexprimable. Mais je ne puis apostasier. Faites donc ce que vous voudrez, je n'ai plus rien à ajouter.

« — Mais les autres chrétiens ont apostasié, lui dit-on.

« — J'ignore ce que les autres ont fait. Je n'ai pas à scruter leurs actions et n'ai à répondre que de moi-même. »

Le mandarin le fit battre encore et pendant plusieurs mois, on le ramenait tous les huit à dix jours au prétoire pour y subir de nouvelles tortures. Les satellites tenaient leur parole : Laurent devait mourir, mais lentement et après avoir épuisé toutes les ressources de leur génie diabolique. Le Saint-Esprit semblait soutenir visiblement ce pauvre chrétien. Laurent, se croyant à ses derniers moments, écrivit alors à sa mère ces lignes d'adieux :

« A ma mère, moi, Laurent, fils ingrat, j'adresse l'expression de mes sentiments.

« J'avais toujours fait résolution d'être dévot envers Dieu, pieux envers mes parents et mes frères, et d'accomplir les ordres de Dieu dans toutes mes paroles, pensées et actions. Mais, hélas ! j'ai péché envers Dieu, et n'ai pas rempli mes devoirs envers vous. N'ayant pas pu vaincre nos ennemis, les trois concupiscences, mes péchés sont sans nombre.

« Ma mère, pardonnez-moi mes désobéissances. Mon oncle,

mon frère, ma belle-sœur, pardonnez-moi de ne vous avoir pas mieux traités. Priez Dieu de me remettre mes péchés et de sauver mon âme : par là Dieu vous remettra aussi les vôtres.

« Le printemps et l'automne passent comme le cours des eaux : le temps est comme l'étincelle qui jaillit du caillou sous les coups du briquet ; il n'est pas long. Par dessus tout, soyez donc sur vos gardes et fidèles aux ordres de Dieu.

« Environ deux mois après mon arrivée dans la prison, je me demandais ce que je ferais pour gagner la grâce de Dieu. J'eus, un jour, pendant mon sommeil, comme une vision. J'entrevis la croix de Jésus qui me dit : « Suis la Croix. » Quoique cela fût un peu confus, je n'ai pas pu l'oublier. Si vous vous conformez à la volonté de Dieu, je serai moi-même dans la joie. »

Deux jours après qu'il eut écrit cette lettre touchante, dans un seizième interrogatoire, le mandarin résolut d'en finir. Il lui fit appliquer cinquante coups de planche et, pour accélérer sa mort, il fit verser de l'eau froide sur son corps tandis qu'on le frappait. On dit que c'est un raffinement de torture insupportable. Le corps du martyr n'était plus qu'une plaie.

Depuis son entrée en prison, Laurent avait reçu plus de quatorze cents coups de planche ou de bâton, et on ne lui donnait plus rien, pas même une goutte d'eau depuis huit jours. Après cette torture qui épouvante l'imagination, le geôlier le regarda comme mort, et l'ayant porté comme un cadavre dans la prison, il lui enleva ses vêtements. Il lui versa alors de l'eau sur le dos, et comme il demeurait insensible, il jeta le cadavre dehors.

Laurent cependant n'était pas mort. Des chrétiens purent arriver jusqu'à lui et lui firent prendre un peu de nourriture.

Le lendemain nouvel interrogatoire et nouvelle flagellation. Le juge, les bourreaux et les spectateurs étaient stupéfaits de le voir encore en vie. Il tomba évanoui et fut ainsi rapporté, comme la veille, dans la prison. Il y avait

alors onze chrétiens enfermés avec Laurent. Ils le virent, quelques heures après, se lever de lui-même, déposer sa cangue, rentrer dans la salle et se coucher. Le geôlier, le voyant sans la cangue, injuria les chrétiens, croyant qu'ils l'avaient aidé à s'en débarrasser. Laurent lui dit alors :

« — Je ne mourrai ni de faim, ni sous les coups. Je mourrai étranglé. »

Le juge apprit, le matin, que Laurent vivait encore. Il fit donner la bastonnade au geôlier et le menaça de le faire tuer pour le punir de sa prétendue négligence dans son emploi. Celui-ci, tout furieux de cette punition, rentra dans la prison avec son fils et tous deux se mirent à frapper Laurent jusqu'à ce qu'ils le crurent mort.

Epuisé par la fatigue, le geôlier s'endormit. Alors, les compagnons de Laurent s'approchèrent de lui et grand fut leur étonnement quand celui-ci se mit à causer tranquillement avec eux. Toutes ses plaies avaient été guéries ; on n'en voyait même plus les traces. Le martyr se leva et sortit un instant. A ce moment même, le geôlier, s'étant réveillé, courut derrière lui, le saisit et, pour en finir, l'étrangla avec une corde de paille, selon la prédiction même de Laurent. Il était onze heures du matin, 29 de la deuxième lune de 1799.

Ainsi mourut ce glorieux martyr, dont le courage et la patience tinrent en échec pendant dix-huit mois la rage de ses bourreaux. Pendant ce long martyre, presque tous ses jours furent marqués par des tortures, tous ses pas laissèrent des traces ensanglantées. Il était âgé de près de trente ans et il semble presque impossible qu'un corps humain puisse résister si longtemps à de si cruels supplices. Dieu voulut, par cet exemple, consoler son Eglise et encourager ceux dont le courage chancelait.

* * *

Jacques Ouen était alors en prison, dans un autre district, comme nous l'avons vu plus haut. Sa contenance ferme ne se démentit pas un seul instant. De crainte d'être pénible-

ment affecté par sa femme et ses enfants, il les pria de ne plus le visiter. Le juge lui promettait la vie s'il voulait apostasier. « Depuis neuf ans, je désire mourir martyr pour Dieu, » lui répondit Jacques.

Pendant un mois, on lui fit subir presque chaque jour des supplices horribles. Tout fut inutile et sa patience finit par laisser la rage des mandarins. Il expira, sous les coups des bourreaux, quinze jours seulement après Laurent Pack.

Pierre Tsang et François Pang remportèrent, à leur tour, dans un autre prétoire, la palme du martyr, quelques jours également après le triomphe de leurs cœux glorieux amis Unis dans une même amitié ici-bas, combattant les mêmes bons combats, ils confondirent ainsi leur triomphe.

Ainsi Dieu sembla agréer, même dans ce qui pourrait paraître indiscret, le zèle et le désir ardent des quatre amis de verser leur sang pour Jésus-Christ ! *Quia unus fuit semper spiritus in eis, et una fides !*



CHAPITRE VI

LUTHGARDE NI, VIERGE ET MARTYRE. A. D. 1802.

*Hæc enim palma duplicis beata sorte,
dum gestit fragilem domare corporis
secum, domuit cruentum cæde tyrannum.*

COMM. VIRG. ET MART.

Vierge et martyre par un heureux sort, elle tient entre ses mains les palmes d'une double victoire. Tandis qu'elle dompte l'orgueil d'une chair fragile, par sa mort elle triomphe du cruel tyran.

Ainsi chante la sainte Eglise du Christ aux jours anniversaires des combats et des triomphes des saintes vierges et martyres qui, dès l'origine du christianisme, donnèrent à leur céleste Epoux, avec l'hommage de leur virginité, celui de leur sang. L'Eglise de Corée peut aussi, à bon droit, appliquer ces belles paroles à la mémoire de la très illustre vierge et martyre Luthgarde Ni.

Elle naquit à la capitale, vers l'an 1782, d'une très noble famille. Son père descendait de la race royale, et quoiqu'il eût perdu son titre de prince, il était demeuré cependant l'un des chefs les plus influents du parti Nam-ni si dévoué au roi. Ce qui ajoute surtout à l'éclat de cette famille, c'est que les deux frères de Luthgarde, eux aussi, Charles et Paul Ni, eurent la gloire de donner leur vie pour Jésus-Christ.

Luthgarde avait reçu du ciel un caractère résolu, un cœur très aimant et une intelligence supérieure, qualités précieuses que développa une éducation convenable à son rang. Son enfance s'était écoulée sous les yeux de sa pieuse mère qui consacrait sa vie à élever ses enfants dans la crainte de

Dieu. Le P. Tsiou hésitait à l'admettre aux sacrements à cause de son âge. Mais sentant déjà le prix inestimable des dons de Dieu, elle s'enferma dans sa chambre et se mit à étudier et à se préparer avec tant de soin, que le Père se laissa toucher et lui fit faire sa première communion. Pour conserver les fruits précieux de l'Eucharistie, elle voua à Dieu sa virginité.

Luthgarde avait alors quatorze ans, et son pieux projet devait rencontrer de grandes difficultés. En Corée, toutes les jeunes filles doivent se marier, et ce serait chose inouïe, surtout dans les rangs élevés de la société, de vouloir braver l'usage général et l'opinion publique sur un pareil sujet. Heureusement pour elle, le P. Tsiou, qui avait approuvé sa promesse, connait de son côté un jeune homme désireux, lui aussi, de vivre dans la continence pour être tout entier au bon Dieu.

Ce jeune homme, appelé Jean Niou, fils d'Auguste Niou, était noble et très riche. Cependant sa naissance était inférieure à celle de Luthgarde et il habitait une province éloignée de la capitale. Le P. Tsiou réussit à aplanir toutes ces difficultés. De son côté, la pieuse mère de Luthgarde, qui aimait sincèrement sa fille, donna volontiers son consentement à cette union. Mais sa famille, composée de puissants païens, éclata en murmures et s'efforça de la faire revenir sur une décision qu'ils regardaient comme les déshonorer tous.

Avec beaucoup de patience et un peu d'adresse, la pauvre veuve leur démontra les difficultés de sa position, les avantages d'assurer un riche parti à sa fille et de s'aider par là à tenir son rang plus aisément. Le calme se fit petit à petit et Luthgarde partit pour la famille de son mari vers 1798.

A son arrivée, elle et son mari firent tous deux le vœu de chasteté, et s'appliquèrent dès lors à vivre avec plus de ferveur. La jeune fille était si douce et si complaisante qu'elle n'eut jamais aucune querelle avec les membres de sa nouvelle famille. Elle était un modèle pour tout le monde et sa vertu et sa piété faisaient l'admiration des personnes de la maison et du voisinage. Son mari Jean était digne de sa

vertueuse compagne et passait pour l'un des plus fervents chrétiens de la province. Union bien admirable aux yeux des anges et des hommes, mais que la souffrance et la persécution allaient encore sanctifier.

Au printemps de 1801, Jean Niou fut saisi avec son père et quelques autres personnes de sa famille ; mais il resta seul emprisonné à la ville de Tsin-tsiou. Il eut beaucoup à souffrir. Elevé dans le luxe, il fut obligé de porter pendant de longs mois ses lourds vêtements d'hiver qui bientôt exhalèrent une odeur infecte et se remplirent de vermine. Il ne quittait pas la cangue, ni le jour, ni la nuit : mais, malgré ce long supplice et d'autres tortures qu'il eut à endurer, il demeura inébranlable jusqu'au bout.

Bientôt la persécution redoublant, ce fut le tour de Luthgarde. Vers le 15 de la neuvième lune, on la jeta en prison avec le reste de sa famille. Elle s'empressa d'écrire à sa mère pour la consoler. Voici la lettre de la pieuse martyre dont le style si simple et si naïf nous découvre combien son âme avait été docile aux inspirations de la grâce :

A ma mère,

Au milieu des émotions causées par les événements qui me sont survenus, je pense à vous, ma mère, et je désire vous faire connaître mes sentiments depuis notre séparation, il y a quatre ans. Je vous adresse quelques lignes. Quoique je sois sur le point de mourir, ne vous en affligez pas trop et, sans résister à l'ordre miséricordieux de Dieu, veuillez vous soumettre en paix et avec calme à ses desseins. En restant en ce monde, je n'y serais jamais qu'une fille inconstante, un enfant inutile. Mais si, par une grâce signalée, le jour de donner des fruits paraissait, ma mère, d'une part, pourrait se dire qu'elle a vraiment porté une fille dans son sein et de l'autre tout regret serait, par le fait, superflu.

A la veille de vous quitter à jamais, comment pourrai-je comprimer tout sentiment naturel ?... Mais je me dis que le temps est comme l'étincelle qui jaillit du caillou : il n'est pas de longue durée. Je me dis que moi, votre enfant, je vais, de ce pas, ouvrir à ma mère la porte du ciel et du bonheur éternel, et donner ainsi à l'avance pour elle le prix des éternelles joies. Aussi cette pensée de la mort prochaine, quoique

naturellement amère et difficile à supporter, se convertit de suite en douceur et en joie. En dehors de ce souhait de voir l'âme de tous mes parents jouir éternellement de la vue de notre Père commun, quel autre désir pourrais-je éprouver maintenant ? ..

Vous, ma sœur, comment vous trouvez-vous ? Beaucoup de paroles d'affection ne serviraient de rien. Je ne vous adresse que deux mots : Ayez un amour fervent ; rien ne touche tant le cœur de Dieu. La réalisation, du reste, de tous nos désirs, ne dépend point de nous, mais de Lui ! Que les esclaves soient bien à leurs devoirs, et par là ils deviendront membres de la famille ; de petits et inutiles enfants qu'ils étaient, ils se rendront vrais et précieux enfants : j'ose mille fois l'espérer.

Ne vous affligez pas trop, ma mère, et comprimez toute votre inquiétude. Puis, quand, après avoir subi l'ordre de Dieu, vous sortirez de ce monde, moi vile et faible enfant, la tête ceinte de la couronne du bonheur sans fin, le cœur inondé de toutes les joies célestes, je vous prendrai par la main et vous introduirai dans l'éternelle justice.

J'entends dire que mon frère Charles, détenu à la capital, a courageusement confessé la foi. Vraiment, quelle grâce ! quelle protection ! Comment assez remercier Dieu ? Ma mère, je loue votre bonheur.

... Et vous, ma belle-sœur, ne vous attristez pas trop, non plus. Mon frère viendrait-il à mourir, on peut dire que vous avez alors vraiment rencontré un époux. Je vous félicite à l'avance d'être la femme d'un martyr. Dans ce monde, unis par les liens du sang ou du mariage ; dans l'éternité placés sur un même rang, mère, fils, frères, sœurs, époux, si nous parvenons à jouir du bonheur éternel, ne sera-ce pas bien beau ? Après ma mort, veuillez ne pas rompre les relations avec la famille de mon mari, mais faire comme quand j'y étais.

Veuillez recevoir ce chiffon de papier avec joie, comme si vous receviez ma personne. Avant d'avoir rien fait, vous envoyer ainsi mes pensées et mon écriture, c'est bien léger de ma part ; mais je désire par là dissiper les inquiétudes à mon sujet. Veuillez y trouver quelques consolations.

Je vous le répète, repoussez toute espèce de chagrin et de trouble : pensez que le monde est vain et trompeur. J'aurais mille choses à vous dire, mais je ne puis tout écrire. Je m'arrête ici.

Année Sin-iou, le 27 de la neuvième lune (3 novembre 1801).

Votre fille, NIou-HEI.

Quel beau spectacle que celui de cette jeune fille dans son

affreuse prison, oubliant les angoisses de la mort qui la menace, pour songer à sa mère bien-aimée et tâcher, par ses bonnes paroles, d'adoucir le chagrin que lui causeront sa mort et celle de son frère ! Qui ne serait touché par ces sentiments d'humilité si naïvement exprimés dans cette lettre !

* * *

Comme il est dit dans cette lettre, Charles, le frère aîné de Luthgarde, venait d'être jeté aussi en prison à la capitale. La haute noblesse de sa famille, ses grandes qualités et sa naissance le désignaient à la rage des persécuteurs. Il était devenu, par la mort de son père, chef de toute sa famille, en qualité d'aîné, bien qu'il fût encore très jeune. Il était très attaché à sa foi et, pour éviter de la compromettre, il sut se retirer petit à petit du commerce du monde et se tenir à l'écart pour se faire oublier. Il demanda même à Dieu des maladies qui le rendissent incapable de l'offenser. Dieu parut exaucer sa prière. Quelque temps après il devint bossu et tellement infirme, qu'on fut obligé plus tard de le porter au tribunal pour y subir l'interrogatoire officiel.

Dans sa prison il montra beaucoup de fermeté d'abord ; puis il parut faiblir un peu à la vue des terribles supplices que l'on s'apprétaît à faire subir à son corps déjà si chétif. Enfin la foi reprit le dessus et elle ne l'abandonna plus jusqu'à la mort. Il ne tarda pas à connaître le sort qui l'attendait. Tous les chrétiens alors qui tombaient entre les mains des persécuteurs, ne sortaient du prétoire que pour aller au supplice.

Charles Ni écrivit à sa pauvre mère, qu'il laissait presque seule au monde, ces humbles et touchants adieux :

Moi votre fils, je vous écris aujourd'hui pour la dernière fois. Quoique je sois le plus grand des pécheurs, le Seigneur daigne m'appeler à lui d'une manière toute spéciale. Je devrais être rempli de contrition et d'amour et je devrais essayer de payer par ma mort quelque peu cette faveur. Mais la masse de mes péchés, atteignant jusqu'au ciel, mon cœur semblable au bois et à la pierre ne laisse pas encore couler

de larmes pour cette grâce insigne... Lorsque j'étais dans le monde, je crains de n'avoir pas rempli tous les devoirs d'un bon fils, c'est là le sujet de ma peine.

J'aurais bien des choses à vous dire, mais je ne puis le faire longuement. Ne vous contristez pas trop, et après avoir conservé notre corps et notre âme en bon état ici-bas, réunissons-nous pour toujours.

28 janvier 1802.

“ CHARLES NI. ”

Le lendemain du jour où il écrivait cette lettre, Charles Ni avait la tête tranchée. Il n'était âgé que de vingt-deux ans.

* * *

Deux mois avant qu'il consommât ainsi son martyre à la capitale, Auguste Niou avait été condamné à mort dans sa province comme rebelle. Ses deux fils, dont l'un, Jean Niou, le mari de Luthgarde, furent enveloppés dans la même sentence, selon la loi coréenne, et tous deux étranglés le 14 novembre 1801. Les autres membres de la famille avaient été condamnés à l'exil. Il fallut contraindre Luthgarde à quitter la prison. « Suivant la loi, dit-elle au mandarin, tous les chrétiens doivent être mis à mort : nous demandons à être exécutés promptement. » Parole de zèle que la simplicité et l'ardeur de la foi doivent excuser dans Luthgarde comme chez tant d'autres martyrs des premiers siècles de l'Eglise !

Les juges firent d'abord la sourde oreille, et Luthgarde prit, bien qu'à regret, la route de l'exil avec ses compagnons. A peine avaient-ils fait quelques lieues, qu'un contre ordre du mandarin les ramena de nouveau dans leur prison.

Prévoyant le sort qui l'attendait, Luthgarde écrivit alors une longue lettre à sa sœur et à sa belle-sœur, la femme de son frère Charles qui était encore en prison. C'est le récit détaillé des craintes, des espérances et des émotions de toutes sortes qu'elle avait éprouvées depuis son départ de la maison paternelle. En Corée, dans beaucoup de pieuses familles, on conserve encore une copie de cette lettre où Luth-

garde fait ses adieux à sa famille dans des termes si délicats et y montre des sentiments si nobles et si élevés qu'on oublie presque que la main qui traça ces lignes, n'était que celle d'une petite fille coréenne à peine instruite de sa religion et n'ayant participé que deux ou trois fois aux sacrements.

A mes deux sœurs

« Je prends la plume et je ne vois rien à vous dire. Mon pauvre frère Charles est-il mort ou en vie ? J'avais eu indirectement de ses nouvelles dans les premiers jours de la neuvième lune. Mais depuis ce temps, ayant été prise moi-même, je suis assise, enfermée sans qu'aucune nouvelle puisse me parvenir. La pensée de mon frère m'opprime et me serre le cœur. S'il a signé sa sentence, tout doit être fini maintenant.

« Quelle position pour toute la famille ! Comment ma mère et ma belle-sœur pourront-elles tenir ? Il me semble qu'il ne doit plus leur rester un seul battement de pouls.... Et si le dénouement n'a pas encore eu lieu, comment Charles pourra-t-il résister dans cette prison si froide ? Qu'il soit mort ou vivant, les entrailles de ma mère en doivent être également desséchées !

« Pour moi, mes péchés sont si lourds, l'horizon qui m'entoure si sombre, que je ne sais comment rendre par écrit tout ce que je ressens. Me voilà parvenue sur le terrain de la mort et je ne sais quels termes employer.

« Toutefois, je veux vous dire quelques mots de ce qui s'est passé et vous faire mes adieux de ce monde pour l'Eternité. Cette année donc, quand j'avais déjà les entrailles déchirées par suite de tant de calamités sans remèdes, je dus encore me voir séparée du reste de ma famille. Dès lors, aucun désir de vivre plus longtemps ne resta dans mon cœur. Je ne pensais plus qu'à donner ma vie pour Dieu pendant que l'occasion était belle. Je pris en moi-même cette résolution et je m'efforçai de m'y bien préparer

« Tout à coup, pendant qu'on y pensait le moins, les satel-

lites entrent et je suis prise. C'est tandis que je m'inquiétais sur le manque d'occasion, que tout arrive selon mes désirs. Grâce à Dieu pour un tel bienfait ! J'étais contente et joyeuse, mais en mêmes temps préoccupée et troublée. Les satellites me pressent : des cris de douleur s'élèvent autour de moi. Ainsi, il me faut donc quitter pour toujours tout ce qui m'est cher. Je fais ces adieux en pleurant, car la nature n'est pas encore éteinte ; puis je fais un retour sur moi et un seul désir me reste, celui de faire une bonne mort.

« D'abord on m'enferma au Siou-kap-t'ien, puis moins d'une heure après, je fus transportée dans une autre prison où je retrouvai ma belle-mère, ma tante et deux de mes beaux-frères, pris eux aussi. De part et d'autre, on se regarde : pas une parole, c'étaient des larmes dans tous les yeux. La nuit vint, mais la lune dans son plein nous éclairait. Sa clarté toute brillante se réfléchissait contre la fenêtre et on devinait ce que chacun pensait et sentait. Ce que nous demandons tous en silence, c'est la grâce du martyr. Bientôt nos cœurs débordent et nous faisons tous la résolution d'être fermes comme la pierre et le fer. Plus on avance, plus les grâces de Dieu s'accumulent ; la joie spirituelle augmente dans nos âmes et nous devenons insoucians à tout le reste.

« Cependant, je songeai à mon mari Jean, enfermé dans une autre prison. Comment aurai-je pu l'oublier ! Etant encore à la maison, je lui avais écrit : « Quel bonheur, lui « disais-je, si nous pouvions mourir ensemble et le même « jour ! » Mais, l'occasion manquant, je ne pus lui faire parvenir ce billet. Cependant, je n'avais plus d'autre désir.

« Le 9 de la dixième lune, on vint enlever mon beau-frère Jean.

« — Où va-t-il donc ? demandai-je. »

« — C'est l'ordre du mandarin, dit le geôlier. On va le « conduire à la grande prison avec son frère. »

« J'étais comme coupée en deux, comme percée de mille glaive. On l'emmenait. « Que la volonté de Dieu soit faite, « lui dis-je. Allez donc et soyez avec lui. Dites aussi à mon « époux que mon désir est de mourir avec lui, le même

jour. » Je répétai deux ou trois fois cette recommandation, puis, nous lâchant la main, je me retirai. »

« Un quart d'heure après, la nouvelle de leur mort nous arriva. Le coup porté aux sentiments de la nature n'eut chez moi que le second rang. Le bonheur de mon mari me remplissait de joie. J'avais toutefois une certaine anxiété à son sujet. Je fis part de mon doute à l'un des miens.

« — Soyez tranquille, me dit-il, à l'avance Jean a dû prendre sa détermination. »

« Enfin, vint une lettre de la maison : elle portait :

« On a trouvé dans les habits de Jean un billet ainsi conçu, adressé à sa sœur (c'est ainsi qu'il m'appelait toujours) : « Je vous encourage, disait-il, vous exhorte et vous console. « Revoyons-nous au royaume des cieus.

« Alors seulement mes inquiétudes furent dissipées....

« Au reste, notre union avait été une grâce spéciale de Dieu. Nous nous étions mutuellement promis qu'au jour où l'on nous remettrait nos biens entre les mains, nous en ferions quatre parts : l'une pour les pauvres, une autre très large pour nos frères cadets, afin qu'ils pussent bien soigner nos parents, puis, au cas où des jours heureux reviendraient, nous devions nous séparer et vivre avec le reste, chacun en son particulier.

« L'an passé, à la douzième lune, une tentation des plus violentes se fit sentir. Mon cœur tremblait comme une feuille, semblable à quelqu'un qui marcherait sur la glace prête à se rompre. Je demandai instamment, les yeux levés au ciel, la grâce de la victoire. Par le secours de Dieu, à grand-peine nous avons triomphé et nous nous sommes conservés. Notre confiance mutuelle en est devenue solide comme le fer et la pierre, et notre amour et notre fidélité inébranlables comme une montagne.

« Après la mort de mon mari, je fus, par sentence du tribunal, mise aux rangs des esclaves de préfecture et condamnée à un exil lointain. Je me présentai devant le mandarin et lui fit mille réclamations. « Nous tous qui honorons le Dieu du ciel, nous devons tous mourir. Je veux, moi aussi, mourir pour Dieu, comme les autres personnes de

« de ma maison. » Il me chassa de sa présence. Mais moi, au contraire, je m'approchai davantage. Je m'assieds même devant lui et je lui dis : « Pourquoi donc n'exécutez-vous pas les ordres du « roi ? » et mille autres choses. Mais il ne fait pas même semblant d'entendre et me fait jeter dehors par les satellites.

« Je me mis en route donc et nous n'avions pas fait cent lys que j'étais rappelée et arrêtée de nouveau. C'est une grâce insigne, une faveur au-dessus de toutes les faveurs. Comment pourrais-je jamais en avoir assez de reconnaissance. Même après la mort, veuillez encore en remercier Dieu pour moi.

« ...Au premier interrogatoire, je déclarai que je voulais mourir en honorant Dieu. On dépêcha de suite vers le roi et la réponse étant arrivée, on me fit comparaître de nouveau devant le juge criminel. Ma sentence fut vite portée et je la signai. Le juge me fit alors donner la bastonnade sur les jambes. On me passa la çangue et l'on me remit en prison. Mes chairs étaient écorchées, le sang coulait et cependant à peine le temps d'un repos se fut-il passé que je ne souffrais plus. Quatre ou cinq jours après, tout était guéri...

« ...Assise dans ma prison et sans occupation, c'est à peine si je puis tromper l'œil des gardiens, et saisir à la dérobée quelques instants pour vous faire mes adieux pour l'éternité. Il y a tant de choses à vous dire et devant le faire à la hâte, je parle à tort et à travers et sans suite...

« ...En pensant à votre douleur et à l'affliction qui va vous accabler, ma mère et mes sœurs, je vous adresse ces lignes comme mon testament. De grâce, ne vous désolez pas trop. Moi, fille vile et misérable, moi, sœur stupide et sans aucun bon sentiment, si je puis devenir l'enfant du grand Dieu, prendre part au bonheur de tous les saints, devenir leur amie, jouir d'une félicité parfaite et participer au sacré banquet, quelle félicité, quelle gloire ne sera-ce pas ? Voudrait-on l'obtenir de soi-même que ce serait chose impossible. Qu'une fille ou une sœur devienne l'objet des bonnes grâces du prince, on s'en félicite à bon droit ; mais si une enfant devient l'objet de l'amour du grand Roi du ciel et de la terre,

en quels termes ne devra-t-on pas s'en féliciter !... Entre le titre d'esclave de préfecture et celui de sœur d'une martyre, lequel vous sourit le plus ?...

« ...J'aurais encore mille choses à vous dire, mais au dehors, c'est un tapage affreux et je puis écrire à grand'peine. Chaque fois que l'on appelle un prisonnier, il me semble qu'il s'agit de moi ; je m'interromps, je reprends et je cesse encore...

«Pour Jean, on l'appelle mon époux, et moi je l'appelle mon fidèle ami. Ici-bas, il avait tant d'égards pour moi ; habitant le séjour du bonheur, mes cris de crainte et de douleur ne sortiront point de son oreille, et il n'oubliera pas nos promesses. Non, certes, notre amitié ne saurait être rompue ! Oh ! quand donc, sortant de cette prison, irai-je à la rencontre de notre grand Roi et Père commun, de la Reine du ciel et de mes parents et de mon fidèle Jean, pour jouir avec eux de la joie !...

« ...Voilà une bien longue lettre et bien des paroles. N'ayant aucune vertu, j'ai eu l'audace d'exhorter les autres. Vraiment, ne suis-je pas comme ces bonshommes de bois placés sur le bord des chemins qui enseignent la route, sans faire jamais eux-mêmes un seul pas. Toutefois, puisque l'on dit que les paroles d'un mourant sont droites, peut-être les miennes ne seront-elles pas trop fautives. Lisez-les avec indulgence.

« NIYOU HEI. »

Tel est le récit naïf qu'écrivait de sa prison la pieuse Luthgarde, véritable testament d'une martyre déjà enivrée des joies du triomphe et toute prête à cueillir la glorieuse palme ! Ces désirs de donner sa vie pour son Maître furent bientôt exaucés. Son frère venait d'avoir la tête tranchée, et déjà elle avait apposé sa signature, selon la loi coréenne, à la sentence qui la condamnait elle-même à la peine capitale. Deux jours après, le mandarin lui fit briser les doigts des pieds, ainsi qu'aux autres confesseurs enfermés avec elle. D'après une pieuse tradition, ils ne ressentirent aucune douleur de ce barbare supplice.

En allant à la mort, Luthgarde conserva tout son courage,

sa belle-mère et sa belle-sœur s'apitoyaient sur le sort des petits enfants qu'elles laissaient sans aucun soutien et condamnés à un lointain exil. Elle les consolait et ranimait leur courage, tandis que Matthieu, un de ses beaux-frères, âgé seulement de quinze ans, prêchait la foule avec une ferveur extraordinaire dans un si jeune enfant.

Arrivée au lieu du supplice, Luthgarde voulut donner l'exemple à ses compagnons et s'avança la première. Le bourreau voulait la dépouiller de ses vêtements : elle le repoussa avec des paroles pleines de pudeur chrétienne. Elle-même ôta son vêtement de dessus, et sans permettre qu'on lui liât les mains, elle présenta sa tête au bourreau. Ses trois compagnons eurent aussi la tête tranchée.

Ainsi consumma son glorieux martyre cette pieuse Luthgarde, âgée à peine de vingt ans, après avoir su garder sa virginité dans l'état même du mariage. Sa piété, ses vertus et spécialement son amour pour la pureté conservée malgré tant d'épreuves délicates semblaient l'avoir préparée et rendue digne d'une si heureuse fin. Sa mémoire est restée en vénération dans toute la Corée. *O quam pulchra est casta generatio ! Immortalis est enim memoria ipsius, quoniam apud Deum nota est et apud homines*

CHAPITRE VII

MGR IMBERT, VIC. APOS. DE LA CORÉE, ET SES COMPAGNONS

MM. MAUBANT ET CHASTAN. A. D. 1836-1839.

Je me prosternerai dans une profonde admiration, devant le dévouement de ce pasteur et devant celui de ses dignes missionnaires qui ont ainsi reçu en un seul jour, avec la palme du martyre, la triple couronne de la foi, de l'obéissance et de la charité : dévouement que rien dans les temps anciens et modernes n'a jamais surpassé en héroïsme.

Mgr BONNARD.

vic. apos. de Pondichéry.

En marchant au supplice, le P. Tsiou avait prédit à l'Eglise de Corée trente années de veuvage. Et depuis ce temps, la hache du bourreau avait été promenée presque sans relâche sur toutes les chrétientés naissantes, semblant s'abattre de préférence sur les familles les plus anciennes et les plus influentes. Partout des ruines à réparer, partout d'immenses infortunes à pleurer, des courages abattus à relever, des chrétiens dispersés à réunir et à soutenir : telle était la triste peinture que faisaient de leur pays les chrétiens de Corée dans une touchante lettre au pape Pie VII, l'an 1811.

Le souverain pontife reçut cette lettre dans sa prison de Fontainebleau. C'est dire assez l'impossibilité où il était alors de répondre aux désirs de ces pauvres chrétiens, sinon par des larmes et des prières. Ce ne fut qu'en 1831 que la Corée, détachée du diocèse de Pékin, devint un vicariat apostolique. Mgr Bruguière, de la Société des Missions

Etrangères, évêque de Capse, coadjuteur du vicaire apostolique de Siam, fut appelé à ce poste aussi glorieux que difficile.

Le nouvel évêque partit pour sa mission vers le milieu de l'année 1832, accompagné d'un domestique chinois nommé Joseph qui le servit avec un dévouement au-dessus de tout éloge. Dieu se contenta de la bonne volonté du premier pasteur de la Corée, sans lui accorder l'entrée de sa chère mission. Pendant trois ans, Mgr Bruguière erra de Siam à Macao, en Chine, en Tartarie, exposé à toutes sortes de dangers et d'épreuves. Sur mer, il fut attaqué par des pirates ; sur terre, il tomba entre les mains de courriers ignorants et peureux qui lui firent endurer des fatigues aussi variées qu'inutiles. La faim, la soif, les fièvres, la chaleur excessive, les froids et les neiges de la Mandchourie, ainsi que les pluies torrentielles, vinrent tour à tour déranger ses plans.

Obligé de voyager tantôt en cachette, à travers des populations hostiles, tantôt dans des déserts glacés, ou des forêts peuplées d'animaux féroces et de voleurs, presque sans ressources, le courageux évêque espérait toujours, contre toute espérance. Pour le seconder dans sa pieuse entreprise, son domestique Joseph accomplit des prodiges de dévouement, et d'après le témoignage même de son maître, il fit, tantôt seul, tantôt avec lui, soit à pied, soit monté sur une méchante mule, plus de chemin qu'il n'y en a entre Paris et Pékin, malgré des dangers de toutes espèces.

Et cependant, tant de fatigues et de travaux n'eurent aucun succès en ce monde. Nouveau Moïse sur le point d'entrer dans sa chère mission, Mgr Bruguière mourut subitement, et une fosse creusée sur le sol tartare reçut la dépouille du premier vicaire apostolique de la Corée.

Plus heureux que lui, d'autres devaient le suivre, et fournir une plus longue et plus illustre carrière, terminée encore par une mort plus glorieuse.

* * *

Le 1er avril 1834, un pauvre voyageur monté sur un âne franchissait l'une des portes de Pékin. Son étrange tournure attira l'attention peu bienveillante des gardes préposés à la douane. N'ayant pu obtenir de lui que des paroles inintelligibles, ils se contentèrent de le soulager de ses sapèques et de le pousser avec rudesse hors du poste. Sans montrer trop de courroux contre ces brigands officiels, le pauvre homme reprit sa marche assez philosophiquement, heureux assurément d'en être quitte à si bon marché. Bientôt il descendait au palais épiscopal de Mgr de Nankin à qui on avait annoncé l'arrivée d'un nouveau missionnaire. Son visage était si étrange, ses habits si sales de poussière et de crasse que l'évêque refusa longtemps de reconnaître en cet aventurier le missionnaire européen qu'on lui avait annoncé.

C'était cependant M. Maubant qui, sans savoir le chinois, presque sans guide et sans argent, avait ainsi, sans aucun passeport, traversé une grande partie du Céleste Empire avec Mgr Bruguière. Pendant deux mois il se tint caché, puis il partit pour la Tartarie où il arriva heureusement.

Le nouveau missionnaire de Corée n'avait pas de brillants dehors ; mais il était calme et sérieux, presque rude même à l'extérieur. Sa piété, son zèle et son sang-froid dans le danger en faisaient un excellent ouvrier pour l'œuvre si périlleuse à laquelle il était destiné.

Un an après son arrivée en Tartarie, il rendit les derniers devoirs à Mgr Bruguière, et se trouva seul pour entrer dans sa mission. Il s'achemina donc vers le rendez-vous fixé aux courriers envoyés de Corée pour introduire l'évêque, et peu de temps après, il écrivait de la capitale les péripéties de ce voyage plein d'émotion.

« Le 12 janvier 1836, je partis, dit-il, de Pien-ken accompagné de cinq chrétiens coréens. Je devais passer trois douanes et je priais Dieu et la sainte Vierge de me protéger. Lorsque nous eûmes franchi la première porte sans encombre, le guide me dit dans un transport de joie : « En voilà une de passée ! »

« Nous traversâmes les plaines et les forêts désertes qui servent de limites à la Corée et à la Mandchourie. Elles

comprennent environ douze lieues de large sur vingt de longueur. Le côté oriental est bordé par les trois branches d'un fleuve fameux nommé en langue chinoise Ya-la-kaing : la branche la plus voisine de la Corée est la limite légale des deux pays. Le fleuve est glacé pendant trois ou quatre mois de l'année, et c'est la seule époque où les missionnaires pourront entrer dans ce pays, jusqu'à ce que nous ayons essayé d'autres voies.

« Nous prolongeâmes notre marche de façon à n'arriver à la dernière branche du fleuve, sur la rive gauche duquel se trouve la douane la plus redoutable, que vers les dix ou onze heures de la nuit. Quand nous eûmes fait une lieue, on me dit que nous approchions. Quelques hommes venaient à notre rencontre. On me fit signe. Aussitôt je me laissai tomber à terre et je restai couché et gémissant comme un malade, jusqu'au moment où ils ne pouvaient plus nous voir. Enfin, bien fatigués, nous arrivâmes à la troisième branche du fleuve. Depuis minuit de la nuit précédente nous étions en route et presque toujours à pied.

« Celui qui était désigné pour me porter me prit sur son dos et nous avançâmes à petits pas, en traversant le fleuve, jusqu'à une perche de la porte d'Ei-tsiou où se trouve la douane coréenne. Mais, au lieu de nous exposer au danger de l'inspection, nous enfilâmes un aqueduc construit dans le nord de la ville. Un chien de la douane nous vit sortir du trou et se mit à aboyer contre nous. Allons, pensai-je en moi-même, c'est fini ; les douaniers vont venir et je serai reconnu comme étranger. Que la volonté de Dieu soit faite !

« Le bon Dieu ne permit pas qu'il en fût ainsi. Nous avançâmes dans la ville et personne ne parut. Nous avions encore à passer une douane. Nous nous glissons dans un autre aqueduc bâti dans les murs du quartier où nous sommes. Au moment où j'y entre, j'aperçois à l'autre bout un homme avec une lanterne à la main. Je pensai de nouveau au danger que nous courions ; mais rien de fâcheux ne nous arriva.

« Enfin, à quelques pas de là, on m'introduisit dans un petit appartement ; nous prîmes une misérable collation de navets crus salés et de riz cuit à l'eau, et, après deux ou

trois heures de repos et un semblable repas, nous nous remîmes en marche, bien que mes pieds fussent couverts d'ampoules. »

De telles peines ne sont point capables d'arrêter un missionnaire.

Les frontières de la Corée sont soigneusement surveillées par des douaniers échelonnés de distance en distance et il est presque impossible de franchir ces dangereux passages sans passeport.

Les contrebandiers s'exposent journellement, pour faire leur commerce en secret avec les Chinois, au danger d'être pris et de payer de leur tête un tel mépris des lois. M. Maubant éprouva par lui-même la vérité de cet axiôme, que ceux que Dieu garde sont bien gardés. Il passa heureusement à travers tous les périls et il vint s'établir à la capitale même dans une maison que lui avaient préparée les chrétiens.

La joie de voir au milieu d'eux un visage européen récompensa les généreux efforts de ces pauvres néophytes. Beaucoup parmi eux, par crainte de succomber aux tortures, avaient préféré la liberté de servir Dieu en paix dans les montagnes et les forêts. Leur misère était grande, et dès qu'il le put, le missionnaire visita ces proscrits volontaires, fortifia les pusillanimes et rendit la confiance et la ferveur à ces cœurs abattus.

* * *

Au milieu de ses peines et de ses travaux, le bon Dieu ménagea à M. Maubant une grande consolation. Les courriers envoyés à la frontière en 1837 ramenèrent avec eux M. Chastan depuis assez longtemps en route pour la Corée.

M. Jacques-Honoré Chastan était né en 1803, à Marcoux près Digne, d'une honnête famille de cultivateurs.

Pendant qu'il faisait ses études, il avait songé bien souvent à l'abandon des pauvres païens. Son zèle pour leur conversion s'enflammait à la lecture des lettres édifiantes des missionnaires. Après y avoir mûrement réfléchi, il par-

tit pour le séminaire des Missions Etrangères de Paris. Mais ce ne fut pas sans livrer un grand combat à sa tendresse pour ses parents qu'il effectua son projet. Ses parents traitaient de folie une détermination qu'ils ne pouvaient comprendre. Sa mère même, de qui il implorait, en partant, une dernière bénédiction, lui répondit dans l'égarment de sa douleur : « Non, malheureux, je n'ai point de bénédiction pour toi ! Fils ingrat, est-ce ainsi que tu nous payes de tous les sacrifices que nous avons faits pour toi ? »

M. Chastan s'était relevé immédiatement et s'en allait, quand sa pauvre mère désolée se mit à courir après lui. Il se retourne pour lui demander une dernière fois sa bénédiction. Changée tout à coup par la grâce, sa mère s'écrie : « Eh bien ! oui, mon enfant, puisque le bon Dieu veut qu'il en soit ainsi, pars et que ses saints anges t'accompagnent. »

Heureux jeune homme d'avoir su, dans un moment si pénible à la nature, se rappeler ces paroles de Notre-Seigneur : « Celui qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi. »

M. Chastan partit pour Pinang, en 1827. Son cœur débordait de zèle et il écrivait, peu après, à l'un de ses cousins :

« Quelle âme tant soit peu sensible regarderait d'un œil indifférent l'état de ces pauvres chrétiens ? Dites à ces bons séminaristes de ranimer leur courage et de venir prendre part au gros lot. Il y va de la tête, je le sais bien ; mais il faut être diminué pour augmenter la gloire de notre Dieu qui, le premier, a donné l'exemple en mourant sur l'arbre de la Croix ! D'ailleurs, en tout état de cause et en tout pays, il faut mourir et un digne soldat de Jésus-Christ ne doit-il pas préférer de mourir sur le champ de bataille, les armes à la main, combattant pour la gloire de son roi, que dans les bras de sa mère ? »

Quatre ans plus tard, les vœux de M. Chastan, qui avait toujours pensé à la Corée, furent exaucés et il reçut l'ordre d'aller rejoindre M. Maubant. Dans le monde, où la sainte folie des amis de Dieu a le privilège de scandaliser les faibles, on les accuse volontiers de légèreté, d'insensibilité ou même d'ingratitude envers leurs parents qu'ils contristent

de propos délibéré. Qu'on lise cette lettre que M Chastan écrivait à sa famille et l'on verra si le missionnaire qui sait mettre au-dessus des larmes d'une mère Dieu et les âmes n'a pas à faire, lui aussi, des efforts héroïques pour imposer silence à son cœur.

Macao, le 31 août 1833.

A mes bien chers père et mère et à toute la famille.

« Quoique j'ai eu la douce consolation de vous écrire, il y a environ trois mois, je ne veux pas manquer de le faire de nouveau avant de m'embarquer pour la Corée, ce qui aura lieu dans quelques jours. Qu'il me serait doux de vous embrasser encore une fois avant d'entreprendre ce long et périlleux voyage ! Je vous l'ai dit et vous le répète, plus je me sens éloigné de vous, plus je sens mon affection s'accroître. O mon cher père, ô ma chère mère, pardon, mille fois pardon pour les peines que je vous ai données et que je vous donne encore ! Toute la famille s'imaginait qu'elle allait être heureuse lorsque je serais prêtre et voilà que, aussitôt élevé à cette sublime dignité, je la plonge dans la plus grande affliction en m'éloignant d'elle pour toujours ! Qu'en dites-vous, ma chère Virginie, ma chère Appoline ? Combien de fois avez-vous fait couler les larmes de nos chers parents en faisant retentir à leurs oreilles ces paroles : « Nous ne verrons plus notre frère ! Que lui avions-nous fait pour qu'il nous quittât de la sorte ? Ne l'aimions-nous pas assez ? Hélas ! il le savait bien, nous avions sans cesse son nom à la bouche et nous ne pouvions contenir notre joie quand nous le voyions revenir dans la famille ! »

« Cela est bien vrai, mes chères sœurs, mes chers frères, vous m'aimiez bien et je puis vous assurer que je vous aimais bien alors et que je vous aime à présent encore davantage. Si je n'avais consulté que cette affection naturelle que tout bon fils doit avoir pour un bon père, une bonne mère, de tendres frères et sœurs, rien n'aurait pu m'arracher d'auprès de vous.

« Dieu, mes chers parents, est infiniment généreux : il promet de récompenser au centuple le peu qu'on fait pour lui. J'avais souvent réfléchi sur cette divine promesse avant de me déterminer à me séparer de vous, et, depuis le jour où je fis le sacrifice de ce que j'avais de plus cher au monde, j'ai éprouvé dans toutes les rencontres que ce n'est point en vain qu'on se confie au Seigneur. J'ai reçu bien des fois le centuple de ce que j'avais laissé. Pour ce qui regarde les biens du corps, je n'ai jamais manqué de rien ; j'ai toujours joui d'une bonne santé, de la nourriture et des vêtements, selon mes besoins, et même j'ai eu souvent du superflu pour pouvoir soulager les pauvres, mes bons amis et l'Eglise dont mes Supérieurs m'avaient chargé. De même que la naissance d'un fils est un sujet de joie pour toute une famille, ainsi autant de païens convertis, autant de sujets de joie pour un missionnaire.

« O mon Dieu, n'eussé-je affranchi de la tyrannie du démon qu'une seule âme docile à votre grâce, je me croirais infiniment récompensé de mes peines et plus heureux que ces riches négociants qui viennent dans l'Inde pour agrandir leur fortune et s'en retournent avec des vaisseaux chargés d'or et de pierres précieuses.

« En me séparant de mes chers enfants spirituels, j'ai senti se renouveler dans mon cœur la douleur que j'éprouvai lorsque je m'éloignai de vous. Il me semblait avoir autant de pères, de mères, de frères et de sœurs que je voyais de bons chrétiens s'affliger de mon départ. J'avais résolu de m'échapper secrètement ; mais la chose n'a pas été possible. Je fus accompagné jusqu'au rivage où nous réitérâmes nos adieux. Tant que je vivrai, je n'oublierai jamais la charité de ces braves gens et l'amitié qu'ils m'ont témoignée.

« A Malacca, à Singapore, j'ai aussi rencontré des personnes qui m'ont tenu lieu de mère, par les bons services qu'elles m'ont rendus, ce qui m'a fait dire plusieurs fois, qu'en France je n'avais laissé qu'une mère et que Dieu m'en donnait plus de cent dans l'Inde.

« On me demandait mille francs pour me porter de Singapore en Chine. Ma bourse n'était pas si bien garnie, aussi

le bon Dieu y a pourvu admirablement. Un capitaine allemand fut prié par des chrétiens chez qui il logeait, de vouloir bien me prendre à prix modéré. Il demanda si j'étais pauvre. On dit que oui. « Eh bien, dit-il, qu'il vienne. Nous nous arrangerons. » Au moment où nous entrâmes en pourparlers, l'épouse de l'aubergiste se mit en prières. Le capitaine hambourgeois me dit :

« Seigneur, vous prêtre catholique, moi réformé. Moi « porter vous à Macao. Pas un sou... moi donner à vous « bon chambre, bon manger, pas prendre un sou. »

Ce charmant et loyal monsieur a tenu sa parole. Nous avons été treize jours en mer sans nous ennuyer. Que le bon Dieu le récompense en lui ouvrant les yeux à la vraie foi. Ce charitable marin n'en paraît pas fort éloigné, et j'espère que Dieu le récompensera en ce monde et en l'autre.

« Quand je serai arrivé auprès de mes Coréens, je vous écrirai combien ils sont aimables et s'ils sont dignes que vous fassiez encore pour eux le sacrifice de mon cher Louis ou du petit Jules. Formez-les, ainsi que mes sœurs, à la vertu : c'est le plus riche héritage que vous puissiez leur laisser. La lecture des histoires de la Bible et de la vie des saints produit un effet admirable sur le cœur des jeunes enfants. Les bons exemples dont ces livres sont pleins, s'y impriment comme un cachet sur la cire. Si je suis prêtre, si je suis en Chine, je m'en crois redevable en grande partie à ces pieuses lectures que vous aviez coutume de faire, le soir ou le dimanche, ô mon cher père, pour vous délasser des travaux de la campagne. Après avoir ensemencé vos champs pour récolter de quoi nourrir nos corps, vous aviez soin de jeter dans nos cœurs une autre semence bien plus précieuse puisqu'elle est destinée à fructifier pour l'Eternité. En instruisant mes chrétiens, j'ai souvent, ô ma chère mère, cité votre exemple aux mères de famille négligentes à instruire leurs enfants : « Je n'avais que huit ans, leur disais-je, que déjà ma bonne mère m'avait appris à lire, sans ce pendant interrompre les pénibles travaux auxquels elle se livre d'une aube à l'autre tout les jours et quelquefois « bien avant dans la nuit. »

« Tant de bonté de votre part, mes chers parents, pénétrèrent mon âme d'une vive reconnaissance. Que puis-je faire pour la manifester ? Hélas ! rien autre chose, si ce n'est de prier Dieu, le père des miséricordes, de les répandre sur vous avec abondance, de vous donner le centuple promis dans l'Évangile et de plus la vie éternelle. Je vous embrasse tous et suis pour la vie avec le plus profond respect,

« Votre très humble et très obéissant fils.

« J.-H. CHASTAN, *miss. apost.* »

Voilà quels étaient les sentiments affectueux de ce fervent missionnaire envers ses bons parents : sentiments qui, dans le cœur de tous les apôtres, ne sont point détruits, mais bien plutôt purifiés et fortifiés par l'amour de Dieu et le zèle des âmes.

M. Chastan fut deux ans avant de pouvoir pénétrer en Corée, et il s'occupa, pendant son séjour forcé en Chine, à soigner une vaste chrétienté chinoise. Son départ fit couler bien des larmes, tant ses chrétiens l'affectionnaient.

Le 28 décembre 1836, accompagné de deux courriers coréens, vêtu comme un pauvre homme et portant un fardeau, il franchit les douanes redoutées et rejoignit M. Maubant. Quelle joie durent éprouver les deux apôtres de s'embrasser sur ce sol tant désiré et cependant si plein de périls ! Ils se mirent avec zèle à administrer les chrétiens qui accouraient de toutes parts pour participer aux sacrements. Mais que d'obstacles à surmonter ! Point d'églises, impossibilité de voyager publiquement. Des craintes et des alarmes continuelles, l'arrestation de nombreux confesseurs détenus encore dans cinq ou six prisons différentes, l'extrême misère des chrétiens, tout s'opposait à des courses apostoliques fructueuses. Et cependant, en 1837, leurs comptes rendus marquaient mille deux cent trente-sept baptêmes, deux mille soixante-dix-huit confessions et mille neuf cent cinquante communions, résultats vraiment admirables en égard aux circonstances si difficiles où ils se trouvaient.

Pour un moment, les deux missionnaires eurent des craintes sérieuses. Leur présence dans le pays, bien que tenue secrète, commençait à transpirer ; et en cas d'arrestation, ils savaient qu'il n'y avait plus pour eux en perspective que de cruels supplices et la mort. Dieu toutefois écarta, pour un temps, les dangers qui les menaçaient et mit le comble à leurs vœux en envoyant à la Corée un évêque pour y former des ouvriers évangéliques et les diriger.

* * *

Un jour, dans un petit hameau nommé Calas, près d'Aix, un pauvre enfant trouva un sou dans la rue. Il s'empressa d'acheter un alphabet avec son petit trésor, afin d'apprendre ses lettres. Une bonne vieille voisine l'aidait dans ses premiers essais et avec un charbon il s'appliqua à copier sur les murs les lettres de son livre avec une si grande bonne volonté que sa vieille amie lui fit cadeau d'une plume et d'un cahier. Ainsi apprit à lire et à écrire Laurent-Marie-Joseph Imbert, évêque de Capse, vicaire apostolique de Corée.

Il était né le 15 avril 1797, de parents si pauvres qu'ils ne pouvaient faire instruire leurs enfants. Son curé, ayant remarqué son grand désir d'étudier, devint son premier maître et le fit entrer plus tard chez les Frères de Saint-Joachim. Il devait payer seulement ses vêtements et ses petites fournitures. Mais c'était encore trop pour son pauvre père. Laurent se mit à fabriquer des chapelets qu'il vendait pour s'entretenir. Grâce à son application et à ses moyens naturels, il faisait des progrès sérieux et rapides dans ses études.

D'un autre côté, son ambition s'accrut avec son adresse dans la fabrication des chapelets. Il fit venir de Lyon du fil d'argent et des médailles et perfectionna son travail à ce point qu'il servit, avec le surplus de ses épargnes, un petit revenu mensuel de quinze francs à son vieux père. Ainsi il acheva ses études, passa ses examens de bachelier ès lettres et entra au grand séminaire d'Aix, s'entretenant toujours par la vente de ses chapelets. Il pratiquait une grande mor-

tification et s'imposait des privations extraordinaires afin de croître en vertu et de se préparer aux fatigues de l'apostolat. C'était là, en effet, le but et le rêve caressés de ce saint jeune homme.

* * *

Après avoir consulté Dieu longtemps dans la prière, il partit pour le Séminaire des Missions Étrangères de Paris. Il y passa quinze mois et s'embarqua pour la Chine en 1820. Il fut cinq années avant d'arriver au Su-tchuen où il travailla pendant douze ans avec un grand zèle et des fruits de salut très abondants

A la mort de Mgr Bruguière, on pensa à lui pour le remplacer. Sacré évêque de Capse, il se rendit aussitôt sur les frontières de la Corée et profita de la foire annuelle de Pienmen pour y entrer avec les courriers envoyés à sa rencontre.

« Dieu soit béni, écrivait-il peu après ; qu'importent les fatigues ! Je suis au milieu de mes enfants et le bonheur que j'éprouve à les voir me fait oublier les peines qu'il m'a fallu endurer pour venir à eux. J'ai passé le premier jour de 1838 sous le toit d'une famille chrétienne. Dès le soir, M. Maubant est venu me rejoindre. Nous nous sommes embrassés comme des frères. »

Trois mois après, Mgr Imbert pouvait déjà entendre les confessions. Ses deux confrères, après avoir terminé leur administration dans les districts éloignés, vinrent l'aider à la capitale et lui rendre compte de leurs succès. Depuis l'arrivée de l'évêque, tous trois avaient baptisé près de deux mille païens adultes. Au lieu de six mille chrétiens qu'avait trouvés M. Maubant à son entrée en Corée, à la fin de 1838, on en comptait neuf mille.

Laissons Mgr Imbert nous raconter au prix de quels travaux ces fervents apôtres achetaient des succès si consolants.

« Je suis accablé de fatigue, écrivait-il, et je suis exposé à de grands périls. Chaque jour je me lève à deux heures et demie. A trois heures, j'appelle les gens de la maison pour la prière et à trois heures et demie commencent les fonctions de mon ministère par l'administration du baptême,

s'il y a des catéchumènes, ou par la confirmation. Viennent ensuite la sainte messe, la communion, l'action de grâces. Les quinze à vingt personnes qui ont reçu les sacrements peuvent ainsi se retirer avant le jour. Dans le courant de la journée, environ autant entrent, un à un, pour se confesser et ne sortent que le lendemain matin, après avoir reçu la sainte communion. Je ne demeure que deux jours dans chaque maison, où je réunis les chrétiens et, avant que le jour paraisse, je passe dans une autre. Je souffre beaucoup de la faim, car, après s'être levé à deux heures et demie, attendre jusqu'à midi un mauvais et faible dîner, d'une nourriture peu substantielle, sous un climat froid et sec, n'est pas chose facile.

« Après le dîner, je prends un peu de repos, puis je fais la classe de théologie à mes grands écoliers ; ensuite, j'entends encore quelques confessions jusqu'à la nuit. Je me couche à neuf heures, sur la terre couverte d'une natte et d'un tapis de Tartarie ; car, en Corée, il n'y a ni lit, ni matelas. J'ai toujours, avec un corps faible et maladif, mené une vie laborieuse et fort occupée ; mais ici je pense être parvenu au superlatif et au *nec plus ultra* du travail. Vous pensez bien qu'avec une vie si pénible, nous ne craignons guère le coup de sabre qui doit la terminer. Malgré tout cela je me porte assez bien : ce pays sec et froid convient à mon tempérament. »

* * *

Ce genre de vie, imposé par les circonstances et si pénible à la nature, les deux compagnons de Mgr Imbert le partageaient avec le même entrain. Mais ce qui leur était le plus cruel, c'était la crainte continuelle d'une persécution générale, qui d'un moment à l'autre pouvait éclater comme un ouragan terrible et détruire, en quelques jours, le fruit de tant de travaux et de sacrifices.

L'orage semblait en effet gronder sourdement. De temps en temps des alertes et des nouvelles de persécutions locales tenaient en éveil missionnaires et chrétiens. Plusieurs victimes choisies étaient allées cette année même, 1838, grossir dans le ciel le nombre des martyrs.

Et cependant, au milieu de tant de préoccupations, comme si l'administration de tant de chrétiens dispersés et le soulagement de tant de misères n'eussent pas suffi à leur zèle, ces trois fervents apôtres songeaient à l'abandon des îles Lieou-Kieou et s'informaient auprès des Japonais de Fuzan-Kai des moyens d'aller recueillir les nobles débris échappés au Japon, à deux siècles de persécution. Qu'il est beau, ce feu de l'amour qui fait mépriser les dangers présents et certains, pour voler, sans crainte, au-devant d'autres plus grands encore, si possible, pourvu que le Bien-Aimé soit connu, aimé et glorifié ! *Fatigatus non lassatur, arctatus non coarctatur, territus non conturbatur ; sed, sicut viva flamma et ardens facula, sursum erumpit secureque pertransit* (1).

Dieu se contenta des bons désirs de ses serviteurs. La croix les attendait en Corée ; bientôt ils devaient y consommer leur sacrifice. La foi avait repris un nouvel essor partout où les missionnaires avaient pu pénétrer. Un grand nombre d'apostats avaient pleuré leur lâcheté passée. Les catéchistes, les confréries et des livres de religion avaient donné plus de ferveur et de cohésion aux chrétientés et, malgré le danger, bon nombre de païens même avaient reçu le baptême. Encore quelques années d'un pareil régime, et les chrétiens, devenant plus nombreux, auraient forcé le gouvernement à garder des égards envers leur foi. Mais Dieu, cette fois encore, ne fit que montrer à la pauvre Corée de si zélés pasteurs : le fer des tyrans allait de nouveau la replonger dans le sang et les larmes.

Au mois de janvier 1839, quelques alertes avaient eu lieu à la capitale ; plusieurs maisons de chrétiens importants avaient été visitées par les satellites. Dans une de ces perquisitions on découvrit les ornements de l'évêque cachés chez Damien Nam. Il fut arrêté avec sa femme et plusieurs autres chrétiens. La persécution se déchaîna de nouveau plus violente que jamais, et à la suite d'exécutions qui se

(1) L'amour ne se lasse point par la fatigue, n'est enchaîné par aucun lien, troublé par aucune frayeur : mais, semblable à la vive flamme et à l'ardente torche, il s'élève avec force et franchi tous les obstacles sans aucune peur.

succédèrent bientôt tous les jours à la capitale et dans les environs, la terreur s'empara de tous les pauvres chrétiens.

Mgr Imbert, en face d'une crise si violente, crut prudent de quitter la capitale et alla s'établir dans un petit village du district de Siou-ouên, retiré à la pointe d'un petit promontoire qui s'avance dans la mer. Il pensait échapper ainsi aux regards indiscrets et faire oublier sa présence dans le pays. Vaines précautions. Le serviteur de M. Chastan, le gardien de la maison de l'évêque, un membre très dévoué de l'ambassade et quelques autres chrétiens venaient d'être arrêtés en même temps. Cette fois, le gouvernement semblait choisir ses victimes et devaient être bien renseigné. Hélas, plusieurs faux frères s'étaient glissés parmi les fidèles et avaient trahi leurs secrets auprès des mandarins.

Bientôt on porta des sentences de mort contre d'anciens prisonniers pour la foi, et toutes ces nouvelles, grossies et répandues dans les provinces, furent l'étincelle qui ralluma partout le feu de la persécution. Du fond de sa retraite, Mgr Imbert apprenait tous les jours des nouvelles de plus en plus désolantes. La situation lui parut tellement grave qu'il écrivit à ses deux confrères de venir en conférer avec lui. M. Chastan fut bientôt près de lui. Monseigneur envoya de nouveau un billet à M. Maubant, ainsi conçu :

Bien cher Confrère,

M. Chastan est arrivé avant-hier à midi. *Deo gratias*. Votre catéchiste Jean est venu hier m'apprendre que tout est perdu et qu'il ne manque plus que nous pour terminer la fête. Les satellites se répandent dans les campagnes pour nous arrêter. Il faut qu'au moins l'un de nous se livre et paye de sa personne ; les deux autres sortiront du royaume. Ainsi, venez de suite : car plus nous différons, plus il y a de danger. Venez vite, venez vite, je fais partir une barque pour aller vous rencontrer.

Obéissant à l'ordre de son évêque, M. Maubant accourut aussitôt. Il semble que Mgr Imbert avait l'intention de renvoyer ses deux prêtres en Chine, et, comme un autre Jonas, de se livrer lui-même pour apaiser la tempête. Le lendemain de cette réunion, tous trois se séparèrent, prêts à tout événement. Ils ne devaient plus se revoir que dans les prisons de la capitale et dans les mêmes supplices.

Un mois plus tard, à l'une des portes de Séoul, une foule de curieux se pressaient, avides de contempler ce criminel extraordinaire à la poursuite duquel étaient lancés tous les satellites du royaume depuis plusieurs mois. Les mains liées avec la fameuse corde rouge réservée aux criminels d'Etat, cet homme s'avancait cependant avec calme et dignité malgré les outrages et les huées de la multitude. Une escorte de soldats, fiers d'avoir sauvé la patrie d'un pareil danger, l'accompagnaient. Pour lui, sans doute, il songeait en ce moment à la passion de son divin Modèle avec lequel il avait alors plus d'une ressemblance. Un traître, en effet, nouveau Judas, avait livré l'évêque de Corée à ses ennemis.

Je-saing, l'infâme apostat dont les dénonciations avaient déjà compromis la tranquillité de tant de chrétiens, ne s'était point contenté de ce rôle secondaire. Demandant l'autorité et des soldats au gouvernement, il était allé lui-même torturer ses anciens frères dont il connaissait tous les secrets.

Dès que ce monstre mettait le pied dans un village suspect, tous, païens et chrétiens, tremblaient, tant étaient connues sa cruauté et sa débauche qui le poussaient à tous les excès, surtout à l'égard des jeunes filles. Il était arrivé dans un village assez peu éloigné de celui où se tenait caché Mgr Imbert. Un chrétien, nommé André Song, d'une simplicité excessive, auprès duquel il s'était donné comme envoyé par le gouvernement avec des paroles de paix et de liberté religieuses, tomba dans ce piège grossier, et lui découvrit, plein de joie, la retraite de l'évêque. Il courut même annoncer cette bonne nouvelle au prélat, qui l'arrêta dès les premiers mots : « Mon fils, dit-il, tu as été trompé par le diable. »

Puis, considérant que toute fuite était désormais inutile et voulant éviter aux chrétiens des tourments à son sujet, il écrivit un billet à ses deux confrères pour leur recommander de nouveau de se bien cacher jusqu'à nouvel ordre et il alla s'offrir lui-même aux satellites déjà en route pour le prendre.

(A suivre).